

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

9^e Année — N° 395

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

21 MAI 1936

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

DETECTIVE



LE SECRET DU DOCTEUR MIRACLE

UN ÊTRE HALLUCINANT,
LE DOCTEUR LAUVINERIE,
A ÉTÉ TUÉ, A TOULOUSE,
DANS SON SORDIDE LABO-
RATOIRE D'ALCHIMISTE.

Pages 2 et 3, les révélations
de notre envoyé spécial
à Toulouse, LUC DORNAIN.

LE SECRET DU DOCTEUR MIRACLE

Au cours de la perquisition effectuée au domicile de la victime les enquêteurs trouvèrent un véritable magot dont bénéficieront les héritiers, après que le fisc aura prélevé son dû, le docteur Lauvinerie n'ayant pas fait, comme il se devait, les déclarations régulières de ses revenus.



Le cadavre du docteur gisait, lardé de coups de couteau, dans son laboratoire.



Toulouse (de notre envoyé spécial).



On l'appelait « le vieux ».

On disait, quand un malade, las de souffrir, ne savait plus à quel médecin s'adresser, à quel remède avoir recours, « pourquoi n'allez-vous pas voir le vieux, je suis sûr qu'il vous soulagera ».

On y allait, parce que ceux qui souffrent iraient au bout du monde, pour se libérer de leurs maux. « Le vieux », ce n'était même pas au bout de la ville qu'il fallait aller le trouver, mais rue de Phalsbourg, dans le pittoresque quartier Saint-Georges. Une rue étroite, aux pavés pointus, avec des maisons tristes, aux façades de guingois. Une rue discrète, presque intime, toute bordée, d'un côté, par un grand immeuble aux allures d'école. La bicoque du « vieux » se trouvait en face, au numéro quatre. Elle dressait, un peu en retrait, ses deux étages, ses mansardes, son toit de tuiles rondes, entre le porche d'une remise et une maison de rendez-vous.

Sur la porte d'entrée, surélevée par deux marches de pierre, nulle plaque indicatrice. Il fallait vraiment être sûr qu'en frappant à cette porte, on frappait à l'adresse du vieux docteur Lauvinerie, dont le nom avait, il y a vingt-trois ans, défrayé, pendant plus de six mois, l'actualité toulousaine, au cours d'une retentissante affaire judiciaire.

Mais ceux qui rendaient visite au docteur Lauvinerie se souvenaient-ils qu'à la veille de la guerre, cet homme avait été soupçonné de meurtre et que, deux fois jeté en prison, il avait été, faute de preuves, remis en liberté ? La guerre avait passé là-dessus. Le souvenir des étranges et tragiques événements auxquels avait été mêlé le docteur s'était estompé. Les années s'étaient succédé. Autour du vieux médecin solitaire, une autre légende était née...

On le savait méfiant, sordidement avare, vivant farouchement seul, depuis qu'il était veuf, dans cette maison dont chaque pièce devenait, à mesure que s'écoulaient les jours, un taudis écoeurant de crasse et de vermine, mais on savait aussi que le « vieux » soignait bien et pour peu d'argent. Il consultait et préparait lui-même ses médicaments, son diplôme d'officier de santé lui donnant le droit d'exercer à la fois la médecine et la pharmacie. Les pauvres lui versaient ce qu'ils pouvaient. Il n'était pas exigeant. Mais cinquante années de pratique lui avaient donné une sûre expérience des malades. Ses remèdes étaient simples et peu onéreux. Il méprisait les coûteuses spécialités pharmaceutiques. Il se contentait de prescrire des cachets, des pilules et des piqûres. Et sa renommée de médecin populaire avait, depuis longtemps, franchi les limites du quartier Saint-Georges.

Cette renommée, pour beaucoup, se pimentait de mystère. A leurs yeux, « le vieux » prenait figure, sinon de sorcier, du moins de quelque personnage de légende, de quelque docteur Miracle. On citait, de sa part, d'étonnants cas de guérison. On finissait par penser qu'il avait, pour soigner, pour préparer ses remèdes, des formules secrètes, des recettes magiques, recueillies dans quelque vieux grimoire, et qu'il se livrait, sans doute, dans la solitude de son étrange laboratoire, à la recherche de quelque élixir de longue vie, voire de quelque philtre d'éternelle jeunesse.

Ce qui entretenait encore cette atmosphère de mystère, qui entourait le vieil alchimiste aux pilules, c'était l'hallucinante silhouette du personnage.

Lorsque la porte du logis du vieux docteur s'ouvrait avec précaution — il l'entr'ouvrait pour reconnaître d'abord le visiteur avant de le laisser pénétrer ; parfois même, c'est de la fenêtre du premier étage qu'il effectuait sa reconnaissance — lorsque l'huis, donc, s'entr'ouvrait en grinçant, vous vous trouviez en présence d'un grand et fort vieillard, misérablement vêtu, chaussé de sandales trouées, et dont le visage, à demi-ravagé par une ancienne brûlure, vous saisissait. Cette large cicatrice se prolongeait jusqu'à l'oreille. L'œil gauche était comme étiré. Il se dégageait de tout cela une sorte de laideur assez repoussante, mais à laquelle on finissait par s'habituer. Car, bien d'autres surprises vous attendaient.

Le « vieux » vous faisait alors pénétrer dans sa salle de consultation. Pas d'anti-chambre. On entrait directement, du couloir, dans la pièce du rez-de-chaussée, s'ouvrant sur la rue, mais que les volets, à demi-ouverts, laissaient dans une sorte de pénombre équivoque. Cette pièce, garnie de quelques chaises, était meublée, à gauche, d'un petit bureau encombré de papiers jaunés, de fioles et de seringues, à droite d'une bibliothèque encombrée de vieux livres de médecine et de petites boîtes méticuleusement étiquetées.

Des pointes sèches ornaient le papier crasseux des murs. Les vitres, les rideaux, de la fenêtre, étaient si poussiéreux, qu'ils n'avaient plus de transparence. Et il n'y avait d'autre éclairage qu'une lampe à pétrole, au verre noirci, posée sur la cheminée.

De cette pièce, on pouvait apercevoir le laboratoire du docteur, Miracle. Une pièce sombre, basse de plafond, où le jour ne pénétrait que par une lucarne donnant sur la cour. Des fioles, des flacons, des boîtes s'étagaient sur les rayons.

C'est dans cet antre, sur cette petite table surchargée de creusets et d'éprouvettes que

l'on distinguait au fond, dans l'avare lumière de la lucarne, que le vieil officier de santé préparait ses drogues. Nul, parmi ses clients, ne peut se vanter d'y avoir jamais pénétré. Le « vieux » en défendait jalousement l'entrée. C'est là aussi qu'il se tenait, quand il avait à rendre de la monnaie. Car il vivait perpétuellement sur ses gardes. Il paraissait redouter on ne sait quelle menace, on ne sait quel péril. Il y avait dans ses gestes, dans sa démarche, comme l'indice d'une terreur sourde, d'une crainte toujours présente.

Dans la rue, lorsque, ses consultations terminées, il se rendait en visite chez quelque malade intransportable, il marchait en rasant les murs, la tête baissée, les mains jointes. L'hiver, il était chaussé, au lieu de sandales, d'une paire de vieilles godasses dépareillées et dépourvues de lacets. Mais hiver comme été, il ressemblait à un pauvre hère, avec son pantalon effiloché, son vieux veston râpé, dont les revers, joints avec une épingle, masquaient l'absence de chemise, et son chapeau de feutre noir, verdi par les saisons.

On lui aurait, comme on dit, donné deux sous. Et, sans doute, il ne les aurait pas refusés.

C'est trop peu dire que ce vieil original était économe, et qu'il vivait humblement. Harpagon lui-même aurait rougi de l'extraordinaire avarice du docteur Lauvinerie. Il n'avait ni l'eau, ni l'électricité chez lui. Il mangeait peu. Il ne dépensait, pour sa nourriture, que l'indispensable : des fruits, du lait, des boîtes de conserves. Il n'avait pas de domestique. Il vivait seul, négligeant entièrement l'entretien de sa maison.

Bien que ses prix fussent modiques, on se doutait bien qu'il avait de l'argent de côté. On connaissait sa ladrerie. On savait qu'il affectait d'être pauvre, qu'il ramassait les mégots de cigarettes, comme un vagabond des rues.

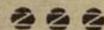
Un jour, une cliente, qui lui devait une vingtaine de francs, lui avait demandé, pour le régler, d'attendre la fin du mois.

Le « vieux » s'était récrié : — Mais, je ne suis pas riche. Les médicaments que j'achète, je dois les payer d'avance. J'attendrai, mais vous me gênez.

On le laissait dire. On sentait confusément qu'il devait mentir. Mais on prenait pour une manie de vieillard cette habitude de pleurer misère.

Qui aurait songé que ce vieux sorcier, que cet étrange médecin aux allures de clochard, que cet extraordinaire personnage de la « comédie humaine » cachait dans son taudis, sous un bûcher, un magot de plus de trois millions !

Et l'aurait-on jamais su si cette mystérieuse et singulière existence n'avait pris fin plus mystérieusement encore, si la mort violente n'était venue frapper, dans son antre, celui qui se méfiait de tous ceux qui l'approchaient, celui qu'obsédait sans doute le sort cruel et fatidique inscrit dans la destinée des vieux avares, si le docteur Miracle n'avait été assassiné !...



Et quelle fin affreuse !

Il y avait trois jours que le crime avait eu lieu lorsque la police fut avisée, par une cliente du vieux docteur, que celui-ci ne répondait pas aux appels réitérés qui lui étaient adressés, à travers la porte et la fenêtre du rez-de-chaussée.

M. Balse, le très actif chef de la Sûreté de Toulouse, accompagné de plusieurs inspecteurs, se rendirent rue de Phalsbourg, et pénétrèrent dans le logis du vieux sa-



Les constatations du crime accomplies, la maison du docteur fut livrée aux désinfecteurs.

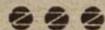


vant. Ils n'eurent pas besoin d'aller bien loin pour découvrir le drame. Une odeur fétide régnait au rez-de-chaussée.

Dans la salle de consultation, le petit bureau du docteur Lauvinerie avait été bouleversé. Mais c'est dans son laboratoire, dans l'étrange et sombre réduit où il manipulait ses fioles et ses creusets, que le vieillard avait été assassiné. Il gisait étendu sur le sol, deux cache-nez de laine rouge noués autour du cou. C'est en dénouant ces cache-nez qu'on devait retrouver l'arme du crime, un petit couteau de poche à trois lames et à manche de corne.

Cinq coups de cette arme, en apparence inoffensive, avaient été portés avec une violence inouïe. Un seul de ces coups eût été susceptible d'entraîner la mort, celui qui avait atteint la région occipitale et le bulbe rachidien. Un hasard curieux, d'ailleurs, que le coup ait porté juste à cet endroit. Deux autres coups, plus légers, avaient été portés à côté du premier. Un quatrième, très violent, avait atteint la région zygomatique droite et cassé quatre dents. Un cinquième, enfin, avait été porté dans la région du larynx.

A n'en pas douter, le docteur Lauvinerie avait été frappé par derrière, et c'est lorsqu'il fut tombé sur le dos, que le criminel avait, pour l'achever, porté plusieurs autres coups. Des blessures relevées à la main gauche semblaient indiquer que le vieillard avait eu, avant de mourir, un suprême geste de défense. Enfin, pour effacer les traces de son crime, l'assassin avait tenté de provoquer un incendie et de brûler le cadavre. Mais le pétrole répandu dans des récipients épars autour du corps n'avait pu, faute de chaleur, entretenir sa combustion. Les vêtements, la poitrine du vieillard n'avaient été qu'à demi carbonisés; un escabeau renversé, à demi calciné. Plus sinistre encore, sous l'épaisse couche de suie qui recouvrait les fioles, apparaissait l'ancre du vieil alchimiste... Des rats, déjà, s'étaient attaqués à son cadavre. La vermine du taudis, attirée par l'odeur de mort, s'était mise à l'œuvre. Une inoubliable impression d'horreur se dégageait de cette scène tragique, que nul romancier réaliste n'aurait osé imaginer.



Dans son cabinet du Palais de Justice, M. Cros, procureur de la République, feuilletait l'énorme dossier d'instruction qu'il venait de faire exhumer du greffe. Ce dossier était vieux de vingt-trois ans. Sur la chemise jaunie, on pouvait lire, en lettres de ronde : *Affaire Feyt, décembre 1913-juin 1914*, et, sous ce titre, cette mention : *Non-*

lieu en faveur du docteur Jean-Emile Lauvinerie, né à Domme (Dordogne), en 1857.

A travers les procès-verbaux de cette mystérieuse affaire judiciaire, revivait l'étrange, l'hallucinante existence du vieux docteur assassiné.

Décembre 1913. Un quinquagénaire, demeurant avec sa fille et son gendre, Grande-rue, Saint-Michel, disparaît mystérieusement. Il a l'habitude de passer l'après-midi dans une bicoque bâtie dans un enclos, rue des Saules, non loin des bords de la Garonne. Le propriétaire de l'enclos est le docteur Lauvinerie, alors âgé de cinquante-six ans et qui habite alors 13, rue d'Aubuisson.

Or, le docteur est précisément le dernier témoin avec lequel a été vu le disparu. Celui-ci buvait un verre de vin que lui avait offert le docteur quand, soudain, pris d'un étrange malaise, il balbutia :

— Votre vin me fait de l'effet, patron !

Puis il s'écrouta sur la table.

On ne devait plus revoir vivant le père Feyt. Lorsque ses enfants revinrent le lendemain, le retraité avait disparu. Sur la table, près du verre vide, la tabatière et le chapeau du brave homme étaient abandonnés. On supposa qu'après le départ du docteur, le père Feyt s'était approché des bords de la Garonne, et que, toujours en proie à son malaise, il était tombé accidentellement à l'eau.

Ce n'est que deux mois après que la Garonne devait rendre le cadavre. Le corps flottait entre deux eaux, à 100 mètres en amont d'un bateau-lavoir. L'autopsie du père Feyt permit de constater que la mort avait précédé l'immersion.

A la suite de longs tâtonnements, l'enquête s'orienta du côté du docteur Lauvinerie. Cité comme témoin, au début des recherches, il avait d'abord nié avoir assisté au malaise du père Feyt, puis on apprit qu'il avait fait écrire, au Parquet, par une laitière du quartier Saint-Michel, trois lettres anonymes destinées à diriger les soupçons sur une autre piste.

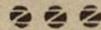
Le docteur Lauvinerie fut arrêté. Une perquisition effectuée à son domicile amena la découverte, non seulement d'une bouteille de vin de même dimension et pourvue d'une étiquette identique à celle trouvée chez le disparu, mais encore, au fond d'un placard, d'une énorme liasse de titres, enveloppée dans un journal, et représentant onze cent mille francs — une petite fortune à cette époque.

On s'étonna alors qu'un obscur médecin de quartier possédât un si beau magot. On fouilla sa vie. Lauvinerie, qui avait obtenu son diplôme d'officier de santé en 1882,

à l'École de médecine de Toulouse, avait d'abord exercé à Grammat (dans le Lot), comme pharmacien de 2^e classe. D'étranges renseignements avaient été recueillis sur son compte. On racontait, dans le pays, qu'il avait la réputation d'un homme avare, peu scrupuleux et vivant chichement. De savoureuses histoires de cachets de quinine contenant de la farine, et d'eau purgative sans purgation se colportaient de bouche en bouche. On racontait aussi — mais que ne racontait-on pas ! — certaines anecdotes de factures, de narcotiques, et d'une boîte garnie de cailloux retournée à un fabricant de montres de Besançon, histoires qui, chaque jour, enrichissaient la chronique des mille et un tours de l'apothicaire.

Mais si certaines des rumeurs devaient être attribuées à la malignité publique, chacun déjà s'accordait à reconnaître l'avarice sordide de l'officier de santé, son habileté à spéculer à la Bourse, et sa passion forcée pour l'argent (la dot de sa femme, fille cadette d'un hôtelier, les profits de son officine, lui avaient assuré déjà à cette époque un beau capital).

Mis en liberté provisoire, sous cautionnement de 100.000 francs, arrêté à nouveau au moment de la découverte du cadavre du père Feyt, Lauvinerie avait été finalement bénéficiaire d'un non-lieu, en juin 1914. A travers tant de troublantes présomptions, aucune preuve probante n'avait été relevée contre lui. L'analyse des viscères du retraité avait été entièrement négative. Le vol n'avait pu être le mobile du crime. Tout au plus pouvait-on supposer que seule une discussion d'intérêt aurait amené Lauvinerie à endormir, pour lui faire signer quelque papier timbré, son locataire de la rue des Saules.



Le temps avait apporté l'oubli.

Dans son extrême vieillesse, l'officier de Santé n'avait, dans sa farouche solitude, « qu'un support, qu'une consolation, qu'une joie », ce magot, qu'il avait amoureusement amassé, qu'il cachait à tous, même au fisc, dans un vieux fourneau, dans la courette de son sordide logis.

Ce magot, les enquêteurs l'ont retrouvé intact. La sœur du vieux docteur, sa légataire universelle, a dû soupirer en apprenant que l'assassin de son frère n'avait pu emporter qu'un maigre butin.

Mais était-il, comme on l'a cru, venu pour voler le vieux médecin ? Nous ne le croyons pas. L'arme du crime, les foulards noués autour de son cou, appartenaient à la victime. L'homme qui s'est fait ouvrir, un après-midi, par l'Avare, n'avait sans doute pas l'intention de le tuer.

Il s'agit d'un meurtre improvisé, d'un crime que l'auteur n'avait pas prévu. Première certitude.

Deuxième certitude : il ne semble pas que le meurtrier soit un malfaiteur professionnel. La maison n'a pas été fouillée, sauf la salle de consultation, sauf aussi la chambre à coucher où le docteur prenait ses maigres repas, et dont le matelas du lit a été retourné.

La Sûreté a naturellement, déjà, envisagé plusieurs pistes. Comme toujours, par une curieuse coïncidence, des individus suspects ont disparu le soir ou le lendemain du crime. On les a recherchés. On les a confrontés. Ces premières recherches sont restées vaines. On a retrouvé dans les papiers du docteur la liste de ses clients. Mais cette liste ne va que jusqu'en 1933. Patiemment, la Sûreté essaye de reconstituer la liste des clients qui ont été reçus par le vieux médecin depuis cette date. Il y a aussi, comme pour toute affaire retentissante, le flot des lettres anonymes, une prime de 10.000 francs ayant été offerte par M. Menot, neveu de la victime, pour celui qui aura permis l'arrestation du criminel.

Mais Lauvinerie n'était-il pas aussi orateur ?

Je crois plutôt à une discussion d'intérêts entre les deux hommes. Au moment de ses démêlés avec la Justice, le docteur Lauvinerie a fait fuir un témoin qui était venu l'accabler.

Est-ce lui, le visiteur que redoutait, que guettait, en tremblant, le vieux médecin ? Est-ce là qu'il faut chercher le secret du docteur Miracle ?

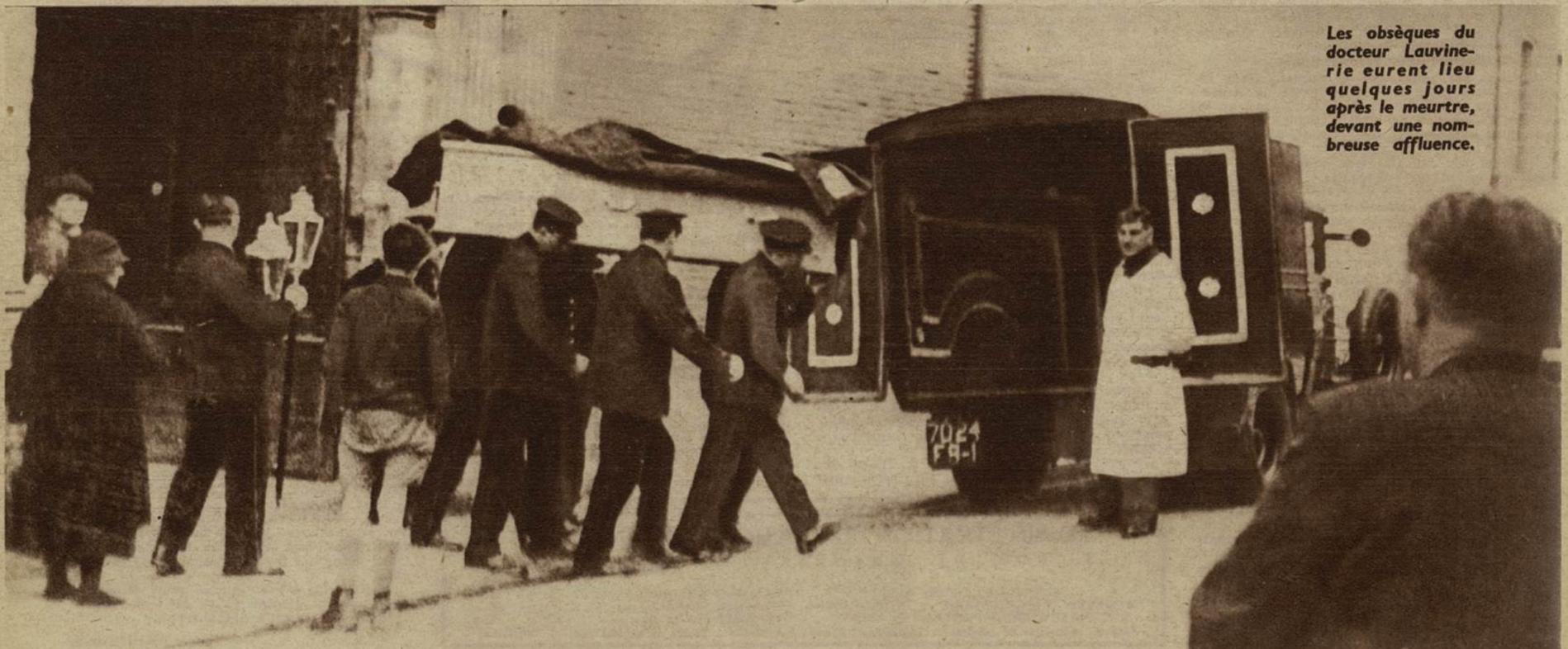
Luc DORNAIN.

La semaine prochaine

Un saisissant reportage sur les mystères des grands ports du pays des brumes : Anvers, Amsterdam, Hambourg.

Bas-fonds du Nord

par Jérôme MAYNARD



Les obsèques du docteur Lauvinerie eurent lieu quelques jours après le meurtre, devant une nombreuse affluence.

La "Femme en rouge"

Mrs Anna Sage, la célèbre « Femme en rouge », qui trahit Dillinger, vient de quitter l'Amérique, ayant été jugée indésirable.

Mrs Sage, d'origine roumaine, a regagné son pays natal, et son voyage s'effectua dans le plus grand mystère. Son nom ne figura pas sur la liste des passagers, et elle changea plusieurs fois de cabine.

Sans doute, nulle plus que la « Femme en rouge » n'a à craindre la vengeance du gangland.

La rosette de M. Guillaume

Le commissaire divisionnaire Guillaume, chef de la Brigade spéciale criminelle, à la Police judiciaire, vient d'être fait officier de la Légion d'honneur.

Cette promotion honore un des meilleurs policiers de France, un des plus vieux, des plus fidèles serviteurs de la loi.

Le commissaire Guillaume est entré à la préfecture de police il y a trente-six ans. Il ne l'a jamais quittée. Inspecteur, secrétaire de commissariat, officier de paix, commissaire de police, commissaire divisionnaire, il a gravi tous les échelons qui mènent à la tête de la police parisienne.

On retrouve son nom dans toutes les grandes affaires criminelles du siècle. Il était le secrétaire du chef de la Sûreté Jouin quand celui-ci fut abattu par Bonnot. Policier courageux autant que remarquable enquêteur, M. Guillaume n'hésita jamais à payer de sa personne. Après la guerre, il dirigea longtemps la Brigade de la voie publique qui épura la capitale. Depuis quelques années, officiellement promu premier détective de Paris, il dirige la brigade spécialisée dans la recherche des grands criminels.

CE CRIME : LA VITESSE

L'ÉPOUVANTABLE accident qui s'est produit la semaine dernière à Villeneuve-Saint-Georges, et dans lequel trois personnes ont été tuées et onze grièvement blessées, ramène une fois de plus l'attention sur le problème de la circulation automobile.

Il y a des fous d'une espèce particulièrement dangereuse : ce sont les automobilistes qui n'ont pour la vie humaine — celle des autres comme la leur — aucun respect. Ces fous-là, on ne les connaît que lorsqu'ils ont accompli leur méfait. Mais, alors, il est trop tard. Il ne reste plus qu'à leur appliquer le traitement que permet le Code pénal. La prison, hélas ! ne fera pas ressusciter les morts, n'améliorera pas le triste état des victimes blessées.

Mais ce traitement doit être énergique, d'une vigueur qui ait pour effet de décourager les candidats au massacre.

Parce que l'indignation est grande à lire le récit d'un accident comme celui que nous évoquons.

En l'espèce, le chauffeur d'un camion, au mépris du Code de la route, avait doublé une voiture arrêtée sur sa droite, alors qu'un autocar venait en sens inverse.

La largeur de la chaussée ne permettait pas le passage de trois véhicules : le camion accrocha l'autocar et, littéralement, lui arracha tout le côté gauche... Ce fut l'hécatombe des voyageurs.

Pour sa défense, le conducteur du camion déclara qu'il croyait avoir le temps de doubler et de dépasser la voiture arrêtée... Pitoyable excuse d'une faute, d'un crime qui ne s'explique que par le désir de gagner deux ou trois secondes.

Ainsi, pour un profit nul, l'automobiliste n'a

pas hésité à exposer au danger fatal tant d'êtres humains.

Folie et crime. Les deux « états » sont, dans de pareilles aventures, associés. Ce besoin de vitesse insensée et stupide, cette méconnaissance systématique du risque, cette insouciance de la vie d'autrui sont des « travers » de l'esprit dit moderne, des penchants qu'il faut réduire par une lutte sans merci.

Nous ne songeons pas à méconnaître le rôle de la fatalité dans de nombreux accidents : c'est parfois la faute partagée, parfois le malheur dû à un concours invraisemblable de circonstances ; d'autres fois encore, un cas de force majeure qui laisse innocent un apparent coupable.

Mais lorsque la catastrophe est la conséquence d'un manquement volontaire à des règles édictées par le Code, il ne saurait être question d'imprudences.

Ce n'est plus une imprudence, mais un acte volontaire qui rapproche, dans un voisinage direct, le « chauffard » du meurtrier.

Et pour ce meurtrier, dont l'espèce pullule, on maintiendrait le tarif dérisoire de l'article 319, qui n'a prévu, au maximum, que deux années d'emprisonnement ?...

Deux années qui ne font d'ailleurs, par le jeu des diminutions que permettent la détention en cellule ou la libération conditionnelle, que douze ou dix-huit mois, et cela encore si le maximum est appliqué.

Tarif immoral, en vérité, quand on le compare à l'ampleur du préjudice, à l'immensité du désastre matériel et moral, au chagrin des survivants, à la détresse des veuves, des orphelins, des vieux parents privés d'un soutien naturel.

Contre les criminels de la route, il faut aggraver les peines : sanction nécessaire pour les coupables d'hier et protection de ceux qui seraient les victimes de demain.

Charmeuse de serpents

Sept serpents venimeux s'échappèrent récemment d'un laboratoire de Montréal. L'un des reptiles mordit un gardien, qui dut subir une amputation, tandis que les autres serpents se répandaient dans la ville. Ce fut la panique. La police dressa des barrages, arrêta la circulation, ferma les jardins publics... Les bêtes demeuraient introuvables. Enfin, l'on s'avisait de convoquer Mme Zoda, célèbre charmeuse de serpents, qui, à l'aide de sa flûte, ne tarda pas à ramener les sept évadés au nid.

"Les grands procès de l'année"

Pour la neuvième fois, Geo London publie *Les Grands Procès de l'Année*. Ce n'est pas seulement le recueil des étincelantes chroniques judiciaires que London publie à l'occasion de chaque grand procès dans notre grand confrère *Le Journal*. Geo London fait dans ce livre à la fois une synthèse puissante et une analyse subtile du visage judiciaire de l'année écoulée. Car chaque année a son visage judiciaire particulier.

Ainsi, pour 1935, nous avons peu de grands crimes de professionnels. Mais des crimes de sadiques, de dévergondés, comme celui du fils du procureur Henriot ; l'assassinat d'Oscar Dufrenoy, jusqu'aux grands procès d'escrocs internationaux et de compromissions de grands personnages politiques : affaire René Renoult, affaire Bonny, affaire Stavisky ; que de scandales, que de boue !

Geo London est de tout cela l'historien implacable et singulièrement perspicace.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

VOLCAN D'AMOUR

RONIE des noms : l'huissier-audencier appelle l'inculpé Paul Legrand, inscrit au rôle de la 14^e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine, sous l'inculpation de coups et blessures.

Paul Legrand est un petit homme, très au-dessous de la moyenne. Tourneur-mécanicien, il a mis son complet du dimanche, couleur noisette, pour cette solennité judiciaire qui lui vaut, du jour au lendemain, sinon la gloire, du moins la notoriété.

Il est poursuivi sur la plainte de sa femme. — Ainsi, interroge sans préambule le président Teillard de Nozerolles, vous êtes représenté comme un homme très sobre...

Paul Legrand acquiesce, satisfait. Un temps. Le président prend sa voix grave :

— Mais très jaloux... Vous êtes un petit homme jaloux... Vous êtes allé au musée de Cluny, où vous avez examiné ces appareils, utilisés au Moyen Age par des maris, fermes gardiens de la fidélité de leurs épouses, et, rentré chez vous, vous avez décidé de fabriquer vous aussi une ceinture de chasteté...

Le président Teillard de Nozerolles ricane : — C'est curieux, mais c'est comme cela. Les trois-quarts des visiteurs du musée de Cluny n'y vont que pour voir ces appareils.

L'assesseur de gauche, à mi-voix, tire de cette remarque une conclusion :

— On devrait alors fermer Cluny...

Si tous les maris qui se rendent dans ce musée font subir à leurs femmes le traitement que Paul Legrand administrait à la sienne, la mesure, en effet, s'impose. A moins que, plus simplement, on ne mette la ceinture sous clef !...

— Mais ma femme était consentante ! dit l'inculpé en manière d'excuse.

— Elle prétend, au contraire, que vous la lui avez posée de force. Vous lui avez fait très mal. Le cuir était épais, sans souplesse. Elle s'est blessée et, en votre absence, avec un couteau de cuisine, elle a coupé le cuir et s'est débarrassée de l'instrument de torture.

Paul Legrand avait laissé à la maison les clefs qui permettaient d'ouvrir le cadenas. Mais Mme Legrand avait préféré se servir du couteau. Méthode énergique, employée sans l'autorisation maritale. Quand il revint, le tourneur-mécanicien fit à sa femme une scène terrible. Il la rossait. Legrand se défend de l'avoir frappée.

Mais la plaignante arrive précisément à la barre.

C'est une très jolie fille, brune comme peut l'être une Napolitaine. Son nom est Vincenzina. Lèvres charnues, yeux paillottés d'or. On comprend la jalousie du mari.

Le président, dans un geste qui lui est familier, se frotte les mains.

— Expliquez-nous, madame, en détail, ce qui s'est passé.

VINCENZINA. — Tous les matins, il me mettait la ceinture...

— Et comment était-elle exactement, cette ceinture ? s'enquiert le président, de plus en plus intéressé par cette démonstration technique.

— En gros cuir, comme pour ressembler les chaussures.

— Y avait-il des clous dorés ?

La salle hurle de joie.

— Non, elle portait des trous, cerclés de cuivre, avec deux crampons et un cadenas.

Nous apprenons par le récit de la victime que ces crampons, mal joints, s'enfonçaient dans la chair et causaient un vrai supplice.

— Je me suis débattue, continue Mme Paul Legrand ; je l'ai même giflé, mais il me l'a mise quand même. C'est alors, après son départ, que je l'ai coupée et que je suis allée me plaindre au commissaire. A son retour, il m'a injuriée, déclarant que je m'étais débarrassée de l'appareil pour avoir des relations avec son beau-frère...

Le président demande à Vincenzina si elle ne pense pas que son mari « ne travaille pas un peu du chapeau »...

— Il est d'une jalousie de malade, mais il n'est pas fou. A la maison, c'était tout le temps des scènes. On se battait, rapport à la ceinture (*Hilarité*).

Le point capital du procès est celui de savoir si Vincenzina a accepté de se laisser « ceinturer ». Le mari dit oui ; la femme, non.

M^e Girbouille, défenseur de l'inculpé, pose à Vincenzina une insidieuse question :

— N'est-ce pas vous, Madame, qui êtes allée acheter les anneaux de cuivre pour cercler les trous ?

Vincenzina reconnaît l'exactitude du fait.

Et l'avocat de conclure :

— C'est donc vous-même qui avez fourni certains éléments pour forger l'instrument de votre prétendue torture ?

Paul Legrand ajoute cette précision :

— D'ailleurs, on avait été ensemble au musée de Cluny, pour voir comment ça « se goupillait ».

Le substitut Raphaël qui, sous un masque joufflu et rose, incarne la répression vigilante, ne se préoccupe pas de toutes ces subtilités : pour lui, la ceinture a été mal fabriquée. Paul Legrand n'est qu'un artisan maladroit en matière d'appareil conservateur de chasteté ; l'instrument, tel qu'il l'a préparé, devait nécessairement blesser sa femme ; c'est donc le délit de blessures volontaires ou involontaires — au choix du tribunal — mais un délit, à n'en pas douter.

M^e Girbouille réfute cette argumentation.

— Il est certain, plaide-t-il, que Vincenzina a accepté de porter l'appareil. L'achat des anneaux de cuivre paraît une preuve décisive. Quant au dommage, d'ailleurs contesté, qu'aurait subi la plaignante, il ne pouvait être prévu.

L'avocat penche donc pour la thèse des blessures par imprudence. Il fait le portrait



Napolitaine de tempérament volcanique, Vincenzina avait-elle besoin d'une ceinture de chasteté pour sauvegarder sa vertu ?

de son client : un homme pas méchant ; jaloux, bien sûr ! mais il a, à cela, une bonne raison : sa femme, comme on le sait, est Napolitaine !

Le président Teillard de Nozerolles interrompt :

— Il y a longtemps que Mme Legrand a quitté les parages du Vésuve.

M^e GIRBOUILLE (*d'un ton pénétré*). — Elle a un tempérament particulièrement volcanique !

Le juge de droite se penche vers le président :

— Qu'est-ce qu'il en sait, l'avocat ?

M^e Girbouille ne fait assurément que rapporter ce que lui a dit son client. Et le mari, on ne peut que l'en féliciter, assure que le tempérament de Vincenzina est aussi incandescent que les laves qui dévalent encore aujourd'hui, comme il y a deux mille ans, dans la direction de Pompéi.

Pendant que le dialogue se poursuit sur les

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
 ÉTRANGER (TARIF A) 65. » 35. »
 ÉTRANGER (TARIF B) 85. » 45. »
 ÉTRANGER (TARIF C) 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déflective".

MAFFIA DE BANLIEUE

Une descente de gendarmerie, habilement opérée au "Bistrot du Gars du Nord", permit d'appréhender la plupart des complices d'Emile Audo, dit le "Boxeur".



MALGRÉ la vigilance de la brigade de surveillance des Chemins de fer du Nord, la gare de transit du Bourget-Drancy, où stationnent, jour et nuit, d'innombrables trains de marchandises, était, depuis de longs mois, un vrai fief de pilliers de wagons. Chaque semaine, les plaintes affluaient de la part des destinataires de cargaisons diverses ; elles émanaient surtout des grossistes en produits d'alimentation. Devant un tel assaut de doléances, le Service central de surveillance du réseau ne manqua pas d'ouvrir une enquête dont son chef lui-même prit la direction, décidé à dépister les insaisissables ravageurs.

Tel fut le point de départ d'une affaire qui, fort ingrate à l'origine, allait se révéler singulièrement pittoresque.

Les premières investigations des enquêteurs furent décevantes. Ils perdaient leur peine et leur temps, sans obtenir le moindre résultat. Mais, ces jours-ci, ils surprirent, dans les divagations d'un pochard, une révélation qui — sans jeu de mots — les mit sur la voie...

Celui-là se vantait, dans un café de Drancy, de s'être « saotilé la g... » à bon compte avec du champagne que lui avait offert un certain *Mimile-le-Dur*. Or, vingt-deux bouteilles du vin fameux avaient été soustraites, quelques jours auparavant, de la cargaison d'un wagon. Les inspecteurs tenaient donc une piste.

« Ça en fera toujours un de « pincé », dirent-ils aux gendarmes du Bourget et à ceux de Drancy, en leur demandant de rechercher le présumé voleur de champagne.

Mimile-le-Dur, alias Colman, n'était pas un mystérieux personnage pour le maréchal-des-logis Estienne, chef de la brigade du Bourget, qui connaît à merveille les diverses catégories d'habitants peuplant son secteur. Il savait que le suspect, oisif invétéré, qui, du matin au soir, traînait savate dans les rues, avait un casier judiciaire chargé de plusieurs condamnations pour vol.

« Je crois bien, dit l'avisé gendarme, que la piste est bonne... »

Interrogé par la maréchaussée, Colman finit par entrer dans la voie des aveux, non sans déclarer préalablement à ses interlocuteurs qu'il avait plutôt envie de leur « crever la peau » que de se mettre « à table ».

Une fois lancé dans ses déclarations, *Mimile-le-Dur* ne se retint plus ! Il « en » raconta aux gendarmes bien plus qu'ils n'en attendaient, révélant que les pilliers de wagons constituaient une nombreuse bande dont le chef était un certain Emile Audo, dit *Le Boxeur*.

Appréhendé à son tour, celui-ci refusa de « donner » ses complices ; mais comme on lui connaissait des « favorites », dont il partageait d'ailleurs les faveurs avec de nombreux copains, ces femmes furent à leur tour interrogées et ne laissèrent pas d'être bavardes. Elles mirent toute la bande « dans le bain ». Si bien que, partie du seul *Mimile-le-Dur*, l'affaire enfla considérablement et s'étendit à quatorze inculpations, dont voici la liste complémentaire : Armand, dit *le Gros-Léon* ; femme Duc ; fille Moissan ; fille Robin-Hérison (les trois « favorites » recéleuses) ; Raymond Rouas ; Bazar, dit *Tatave*, demi-frère du précédent ; Charles Saint-Pol ; Lainier, dit *Le Boutonneux* ; Raymond Furon, dit *Le Marin* ; Antoine Caseneuve, dit *Le Zouave*.

« Ouf ! soupirait le maréchal-des-logis Estienne en terminant le palmarès. Quelle équipe ! C'est toute une mafia... »

Il avait fort bien dit. Comme la suite de l'enquête allait le démontrer, la bande du *Boxeur* constituait, en effet, une organisation malfaisante dont l'activité multiforme et sournoise était une imitation des pratiques des « maffiosos ».



Outre les cinquante cambriolages des trains de marchandises dont elle avait tiré un fructueux butin, la néfaste équipe du Bourget-Drancy s'en prenait aux bijoutiers de la région, dévalisait les poulailiers et des clapiers, prélevait dans les caves d'innombrables bouteilles de spiritueux, chapardait aux étalages des boutiques d'alimentation et ne laissait pas, à l'occasion, de puiser dans les tiroirs-caisses des cafetiers, ou de subtiliser les porte-monnaies des ménagères vaquant au marché.

De plus, ces actifs ravageurs procédaient à un *raketting* d'un genre inédit. C'étaient particulièrement les marchands de quatre-saisons, les porteurs de pain, les livreurs de viande qui subissaient ce ransonnement. Les complices du *Boxeur* attendaient les fournisseurs sur leur itinéraire quotidien, prélevaient dans leurs charrettes ou leurs voitures la quantité de victuailles qui leur convenait ; et ils menaçaient, par surcroît, les victimes de leur « faire leur affaire » si elles commettaient l'imprudence de dénoncer ce *raketting* basé sur la résolution du problème de la vie chère...

Mais le plus drôle de l'histoire de cette mafia de banlieue est le chapitre des vols de volailles.

Plus de cent poules, canards, pintades et autres pensionnaires de basses-cours fu-

rent dérobés par les invétérés pilliers. On donnerait en mille l'endroit où ils séquestraient la gent volatile, en attendant de lui tordre le cou. Ils la cachaient tout simplement dans l'armoire de la chambre sordide où logeaient plusieurs d'entre eux, à Drancy, dans les dépendances du « Bistrot du Gars du Nord ».

Quant aux coqs, avouèrent-ils, on les mangeait tout de suite pour que leur chant ne donne pas l'éveil...

Ainsi, c'est une singulière équipe de voyous malfaisants que l'étroite collaboration de la police des Chemins de fer du Nord et des gendarmes du Bourget et de Drancy a permis de juguler.

Mais le coup de filet des enquêteurs leur a livré une autre « belle pièce », dont la carrière ne saurait être passée sous silence.

En perquisitionnant à l'hôtel où logeait une partie de la bande du *Boxeur*, les gendarmes s'étonnèrent de constater que les cinq chambres de ce taudis abritaient plus de soixante chômeurs.

Voilà, grommelèrent-ils, une surpopulation bien suspecte : ça « sent » l'escroquerie au chômage...

Leur enquête leur donna raison. Le teneur de l'hôtel borgne attirait chez lui, par l'entremise de rabatteurs, les chômeurs officiellement inscrits à la mairie

de Drancy. Quand on sait que chaque hôtelier percevait, aux frais de l'Etat, trois francs par jour pour toute chambre louée à un chômeur, on peut aisément calculer le bénéfice que réalisait le propriétaire qui faisait coucher ses pensionnaires à quinze ou vingt dans chacune des cinq chambres...

En ajoutant à leur premier succès l'arrestation de cet ingénieux filou, les gendarmes auront bien travaillé.

Le loup solitaire

De son côté, la Police Judiciaire a marqué, ces jours-ci, un point important dans la difficile partie qu'elle mène contre les ennemis de l'ordre social.

Le service automobile de la brigade de la Voie publique, brillamment dirigée par le commissaire Badin, a mis fin aux exploits d'un habile voleur de véhicules, Charles Givélet, à qui sa calvitie totale a valu dans le milieu des voleurs d'autos le royal surnom de Charles-le-Chaube...

Celui-ci ne faisait point partie de cette autre mafia de spécialistes qui, chaque soir, à l'heure de l'apéritif, tient ses assises dans un café de la place Saint-Ferdinand, autour de laquelle ces messieurs trop élégants rangent les somptueuses voitures dont l'acquisition ne leur a coûté que la peine de les voler.

Non, Charles-le-Chaube n'était point de cette franc-maçonnerie. Il travaillait isolément, avait une méthode strictement personnelle et ne se bornait pas à voler plus de cent voitures par an : il imprimait également lui-même les fausses pièces officielles nécessaires à la revente de ces autos.

A la suite de nombreuses constatations de falsifications de cartes grises, le service minéralogique alerta la P. J. Elle interrogea les acheteurs de voitures d'occasion qui, en prenant livraison de celles-ci, avaient reçu les faux papiers des mains du vendeur. Les déclarations de tous ces témoins furent analogues. Ils avaient traité l'affaire avec un certain Clédières, se donnant pour administrateur colonial, obligé de vendre à vil prix sa voiture neuve qu'il ne pouvait transporter avec lui en allant rejoindre son poste. De plus, le signalement donné par les personnes interrogées fut pour les enquêteurs un précieux indice. Il leur permit d'identifier le pseudo Clédières avec l'authentique Givélet, dit *Charles-le-Chaube* qui, antérieurement condamné à trois ans de prison pour vol, escroqueries et abus de confiance, n'était pas inconnu du service anthropométrique pas plus que du fichier de M. Campana, l'actif chef du service de la répression contre les voleurs d'autos.

L'invétéré malfaiteur fut appréhendé l'autre soir, quai d'Auteuil, au moment même où il rentrait sa dernière voiture volée dans un des box dépendants du somptueux immeuble où il avait élu domicile.

Outre un matériel complet de maquillage de véhicules, ce repaire contenait une presse et des caractères d'imprimerie soigneusement entretenus, un stock de plusieurs centaines de fausses cartes grises, de faux permis de conduire, des factures apocryphes et une prodigieuse quantité de papiers divers que le voleur avait trouvés dans les voitures dont il s'était emparé.

En procédant à l'examen de cette papeterie, l'inspecteur Desanay eut un sursaut de stupeur.

« Ça ! s'exclama-t-il, c'est le bouquet : je retrouve là-dedans la facture de mon garagiste. Charles-le-Chaube l'avait emportée en me volant ma voiture... »

Aussi bien, l'inspecteur fut-il le premier à se féliciter d'avoir participé à l'arrestation de son propre voleur !

Noël PRICOT.



L'inspecteur principal Campana et sa brigade inventorient le butin de pièces fausses saisies chez Givélet.



Opérant seul, « Charles-le-Chaube » vola et négocia, en une seule année, plus de cent voitures.

PANIQUE



Marseille
(de notre correspondant particulier)

EN deux jours, les mauvais garçons de Marseille ont exécuté deux des leurs qui avaient gravement manqué à la loi du milieu.

Par hasard, j'ai assisté à l'oraison funèbre de ces deux hommes, que quelques balles avaient châtiés.

Celui qui commentait le double drame, je le connais pour l'avoir rencontré souvent au cours de la récente campagne électorale. Aussi large que haut, le cou énorme, le visage balafré, il semble sorti de quelque film d'épouvante et de carnage.

Dans le milieu, il a rang de « caïd », à cause de l'épaisseur de son portefeuille, également pour l'intransigeance de son caractère. Et puis, il jouit du prestige de ceux qui « ont fait les Amériques ».

Installé dans un sultanat aux revenus surabondants, ce costaud passe des journées sans joie dans des bars inconfortables, mais sûrs, devant une « momi-Vittel » qu'il boit goutte à goutte en faisant la grimace.

Quelquefois, il se déplace. Des amis le conduisent dans leurs plus belles voitures à Toulon, à Avignon, à Nîmes, où l'appelle un différend, un de ces différends que ne règlent pas les magistrats pourvus du Code : questions d'argent, de jeu, de femmes ou « d'honneur ». C'est lui qui tranche le débat avec une souveraineté comparable à celle du Conseil d'Etat ou de la Cour de Cassation.

M. Couplet, chef de la Sûreté, et M. Manuel, commissaire de police, trouvent une lettre de défi dans la poche du nervi assassiné.



Cet homme, donc, parlait le lendemain même des exécutions de Bosco et de Fourment, dans un bar où je savais le trouver.

— Les « garçons » d'aujourd'hui se gâtent, disait-il. Qu'ils restent ce qu'ils étaient, tous ces jeunes, voleurs à la tire ou cambrioleurs d'antichambres, mais qu'ils ne viennent pas nous empoisonner ! Ça n'a pas pour un sou de résistance, ça bavarde comme des commises et ça vendrait père et mère pour un louis ou pour se garer d'une gifle !...

Et il ajoutait :

— Bosco a payé : avis aux amateurs...



Ce Fernand Bosco avait trente et un ans. C'était un voyou authentique, homme de main sans envergure, sept fois condamné ! Il fréquentait le « milieu », mais dans les bas étages, et on l'y traitait avec indifférence.

Comment attira-t-il sur lui l'attention des « caïds » qui siègent, le cas échéant, en tribunal secret, et dont les condamnations sont sans appel ? Les policiers n'en veulent rien dire, encore qu'on ne les ait jamais vus s'occuper avec tant de zèle des dessous d'un règlement de comptes...

C'est que l'exécution de Bosco touche la police. Car ce gibier de correctionnelle, interdit de séjour toléré, était un indicateur. Il y en a ainsi une bonne centaine à Marseille. Quelles que soient leurs ruses et leur prudence, on les connaît de l'autre côté de la barrière. On s'en méfie, on les écrase de dédain. Mais on n'y touche que le jour où la preuve est nette de leur trahison. Ce jour-là, dix hommes réunis décident de l'heure et du moyen de l'exécution. Les justiciers ne sont pas tirés au sort, comme cela se passe dans les films qui nous viennent d'Hollywood. A Marseille, les assassins sont des volontaires.

Or, on était sûr, dans le « milieu », depuis quelques jours, que Bosco était à la solde de la police. On avait appris précisément qu'il avait « donné » récemment une affaire, envoyant deux hommes en prison centrale. C'est un inspecteur lui-même qui, devant un comptoir, avait maladroitement dévoilé le secret en présence de quelqu'un dont il

croyait n'avoir aucune raison de se méfier. Mais, le soir même, tout le « milieu » était au courant ; les garçons qui s'en vont par six ou sept, nonchalamment, vers deux heures du matin, sur les allées de Meilhan, ne parlaient que de ça.

L'autre soir, trois des « amis » de Fernand Bosco l'accostèrent dans un bar, l'attirèrent vers le fond de la salle, et là, avec lui, parlèrent dix minutes, à voix basse, en faisant, pour conclure, ce geste de balayer, du revers de la main, qui veut dire tant de choses.

Les trois amis proposaient à Bosco un coup à faire du côté de l'Estaque : un cambriolage « pépère », quelque chose d'on ne peut plus simple et plus sûr. Bosco accepta, naturellement, car il n'avait jamais abandonné son activité de brigand.

— C'est pour tout de suite ! lui dit l'un de ses compagnons. J'ai ma voiture là. On y va ?

Leur tournée liquidée, les quatre hommes partirent dans la nuit.

On ne trouverait pas de lieu plus sauvage que le coin où ils s'arrêtèrent, à 1.500 mètres environ du hameau et de la gare du Rove. Un décor de calanques, avec des rochers blancs brûlés par le soleil, un coin de nature convulsé et âpre, abrité de quelques maigres pins et de buissons épineux où, l'été, se cachent les cigales dont les stridulations emplissent la solitude.

L'auto stoppa dans un virage. Les quatre

CHEZ

au hasard. Puis ils s'en retournèrent à Marseille.

Tout retomba dans le silence tandis que l'homme achevait de perdre son sang sur un tas de cailloux.

Ce fut un employé de l'entreprise de concassage et d'empierrement qui, en venant charger son camion le lendemain à 7 heures, découvrit le cadavre dans la carrière. Il courut avertir son patron qui s'empressa d'appeler la police.

Il y avait en ce clair et lumineux matin de mai, dans ce cadre sauvage, mais que le soleil inondait de sa splendeur, un contraste tragique entre le mort couvert de sang coagulé et la nature qui chantait la vie. Bosco, allongé sur le dos, une jambe encore à demi ployée dans le geste de défense où l'avait saisi la mort, était littéralement mitraillé. Sa bouche n'était qu'une plaie hideuse. Mais sa cigarette, tombée à portée de la main, démontrait qu'il avait été surpris en pleine tranquillité.

Règlement de comptes, bien sûr ! Mais de quel genre ? La fouille du mort livra le secret. Les enquêteurs découvrirent une lettre adressée à André-Fernand Bosco. Elle l'avertissait que l'indiscrétion d'un inspecteur de la Sûreté l'avait désigné à la vindicte du milieu et qu'il avait, en conséquence, à se méfier des « justiciers » qui se proposaient de lui régler son « compte ».

Mais de qui donc étaient les quatre photos d'identité contenues dans le portefeuille de la victime ? Les policiers cachèrent prudemment tous les papiers qu'ils découvrirent et refusèrent de les communiquer aux journalistes présents, comme si le mot d'ordre était de ne pas divulguer l'affaire.

Pourtant, la victime avait une réputation trop bien établie pour que les reporters restassent courts de renseignements.

Ils surent bientôt que Fernand Bosco avait payé de sa vie l'imprudence de jouer sur deux tableaux à la fois : le milieu et la police. Et, renié des deux côtés de la barricade, il était tombé, « mouton » immolé, comme les espions que personne ne connaît plus à partir du moment où ils se sont laissés prendre.

A trois jours du drame, je me rencontrai avec un policier que je ne laissai pas d'interroger sur l'étrange attitude de ses collègues chargés de l'enquête.

— Eh quoi ! c'est la première fois qu'un règlement de comptes vous donne tant de mal ! D'ordinaire vous dites : « Ça en fait un de moins ! » Et c'est tout. Bosco ne va-

LES



Emmené dans une carrière, près de la gare du Rove, Fernand Bosco avait été littéralement mitraillé par les « justiciers du milieu », payant ainsi de sa vie l'imprudence de jouer sur deux tableaux opposés.

hommes en descendirent et s'en allèrent discuter, à l'abri d'une invraisemblable indiscrétion, dans une carrière de concassage de cailloux.

Comment les trois justiciers réussirent-ils à amener Fernand Bosco jusque-là ? On ne l'y a pas porté ni poussé sous la menace. Il fumait une cigarette que l'on a retrouvée auprès de lui, à peine allumée.

Brusquement, deux de ses amis le ceinturèrent, le couchèrent à terre. Et le troisième, penché sur le traître condamné, lui tira à bout portant quatre balles de 7 mm. 35 dans la bouche.

Fernand Bosco n'avait pas eu le temps de crier.

Avant de l'abandonner, les trois hommes déchargèrent leurs revolvers sur le cadavre,



lait pas que vous tinsiez tant à le venger, bien qu'il ait pu vous rendre quelques services, à ce que l'on dit...

— Oui, répondit l'inspecteur, mais cette exécution, cette lettre qu'on a intentionnellement laissée dans la poche du mort, c'est un message du milieu à la police. Cela veut dire, entre gens qui se comprennent : « Messieurs de la Sûreté, voilà ce que nous faisons de vos hommes ! »

Et, baissant la voix, mon interlocuteur maugréait :

— Il faut que nous relevions le défi. Notre besogne est assez difficile pour que nous nous servions de tous les moyens. Les indicateurs nous sont indispensables. Ceux qui les châtient parce qu'ils nous rendent service sont nos ennemis...

L'opinion de ce policier est celle des bureaux de la rue de l'Évêché, siège de la Sûreté. Aussi bien, on a mis tout en œuvre pour arriver à identifier les exécuteurs de Bosco. La police, qui a lancé sur l'affaire une de ses meilleures brigades, travaille sans arrêt à travers la ville pendant que la Brigade mobile fouille la région.

Cette entreprise de dépistage acharné n'est pas facile, car, comme à l'ordinaire, elle se heurte à l'immuable et rigoureuse loi du silence à laquelle est soumis le « milieu ». Toutefois, les investigations des enquêteurs n'ont pas été absolument vaines. Elles leur ont valu la capture d'une « belle pièce » qui n'était pas prévue au tableau de chasse.

La brigade Corre, qui travaillait dans le quartier de la Belle-de-Mai, surprit dans un bar de la rue Félix-Pyat un homme qui eut un sursaut en voyant entrer quatre policiers. Ce n'était pas par hasard que les inspecteurs venaient là, ni qu'ils s'adressaient à cet individu. Un renseignement leur avait signalé que *Nez-Pointu* avait bu en compagnie de Bosco la veille du crime et qu'il pourrait « en savoir long ».

L'homme, qui tient son sobriquet de la remarquable forme effilée de son nez, fut emmené rue de l'Évêché. Il portait sur lui un livret militaire au nom de Delouille, commerçant, 15, rue Emile-Zola, et une carte d'électeur, tout fraîchement écornée, à l'occasion des récentes élections.

Mais ces papiers n'apaisèrent point la vigilante suspicion du secrétaire de police, M. Laufrey, qui serra davantage l'interrogatoire du pseudo Delouille.

— Ben, oui ! finit par déclarer celui-là, je vous ai pas dit la vérité. Je m'appelle en réalité Eugène Monetti et je suis né à Vintimille le 15 juin 1892...

— Tu mens ! trancha au même moment un inspecteur qui revenait des archives, tenant en main la fiche anthropométrique de l'homme au nez effilé.

Et tendant la pièce officielle à M. Laufrey : — La prise est bonne, exulta-t-il. *Nez-Pointu* est en réalité François-Eugène Labrouche, né le 15 juin 1892 à Casteljaloux, arrondissement de Nérac. Et l'homme n'est pas seulement un trafiquant notoire, signalé plusieurs fois en Australie, en Egypte et, tout dernièrement, à Oran, c'est aussi un *Bat'* d'AF puni de cinq ans de travaux publics, qui s'était évadé depuis 1917...

La police, ravie de ce beau résultat d'enquête, crut qu'elle avait trouvé la bonne piste dans la ténébreuse affaire de l'exécution de Bosco. Tout au moins, elle espérait que *Nez-Pointu*, puisqu'il était des « relations » de celui-là, fournirait des révélations décisives. Mais point. L'évadé des *Bat'* d'AF jura qu'il ne savait rien. Il se défendit avec un ardeur tenace et produisit des alibis qui, vérifiés sur-le-champ, furent reconnus exacts. Aussi bien la police ne put retenir contre l'évadé aux multiples états-civils que des charges indépendantes du crime du Rove.

L'enquête en était là, lorsque, exactement vingt-quatre heures plus tard, un autre règlement de comptes, celui-ci en pleine rue, détourna l'attention publique de l'exécution de Bosco. Décidément les mauvais garçons étaient à l'ouvrage et travaillaient en série.

Après le nord de Marseille : le sud ! Après le Rove : Endoume ! Après Bosco : Fourment...

Ce Paul Fourment, qui se disait journaliste, comme d'autres se prétendent navigateurs, habitait avec sa femme une petite maisonnette précédée d'un jardin, rue Turcon, à Endoume.

Mardi soir, après le dîner, il écoutait la T. S. F. à côté de sa femme, lorsque, vers 10 heures, on frappa à la porte.

Paul Fourment alla ouvrir. Deux hommes étaient là, qui lui dirent bonsoir du bout des lèvres. Puis, l'un d'eux ajouta :

— On veut te parler, si ça ne te dérange pas. Tu sors avec nous ?

— J'y vais, répondit Paul Fourment.

Mais, avant de sortir, il alla prendre dans le tiroir de sa table de nuit un revolver qu'il glissa dans sa poche.

— Qu'est-ce que c'est ? s'écria sa femme, effrayée.

— Je les connais, répondit le « journaliste » dont l'inquiétude crispait le visage. Mais je ne sais pas ce qu'ils me veulent...

Et il rejoignit sur ces mots les deux visiteurs qui l'attendaient dans le jardin.

Tout en discutant, les trois hommes se rendirent au bar de l'Etoile, 201, rue d'Endoume, et s'assirent à la terrasse. Deux autres individus les y rejoignirent presque aussitôt.

Le groupe discutait sans éclat, mais visiblement avec passion. Paul Fourment avait à faire face à ses quatre interlocuteurs. Il discutait farouchement avec eux, pâle comme l'accusé qui, en Cour d'assises, riposte aux attaques de l'avocat général avec l'énergie que donne le spectre d'un terrible châtiement.

Cependant, Mme Fourment, poussée par l'inquiétude, était venue, elle aussi, au bar de l'Etoile. Elle fit mine de ne point regarder le groupe dans lequel se trouvait son mari, et elle commanda un bock au comptoir, tout près de la porte, surveillant du coin de l'œil le groupe attablé à la terrasse.

Tout à coup, les quatre hommes se levèrent comme mus par un ressort et Paul Fourment se dressa presque en même temps qu'eux. Cinq, six coups de feu claquèrent, la glace vola en éclats. Des cris aigus de femmes soulignèrent les détonations. Les quatre hommes s'enfuyaient vers une auto arrêtée à proximité et démarraient à toute allure.

Mme Fourment se précipita vers son mari qui chancelait en gémissant : « Je suis touché ! » Elle lui arracha le revolver qu'il avait instinctivement pris dans sa poche et, comme une folle, les cheveux au vent, elle se lança à la poursuite de la somptueuse voiture qui dévalait la rue. Mais, l'arme s'étant enrayée, c'était en vain que la femme appuyait sur la gâchette.

Cependant l'auto n'allait pas loin. Le moteur cala et les fuyards, sautant à terre, se dispersèrent dans les ruelles voisines, laissant la luxueuse auto descendre la pente à fond de train... Un employé de tramway qui passait par là eut le sang-froid de s'accrocher au pare-brise et de donner un coup de frein, arrêtant la marche folle de l'auto abandonnée — une magnifique Talbot.

Paul Fourment, relevé par les clients du bar, perdait son sang en abondance et ne cessait de gémir :

— J'y suis ! J'y suis bien !

On le plaça dans un taxi. Il y rendit le dernier soupir avant d'arriver à la Concep-



Paul Fourment, puni à mort par les hommes du « milieu », habitait avec sa femme une petite maisonnette, rue Turcon, à Endoume.

tion et sans avoir voulu répondre aux questions qu'on lui posait en cours de route.

Il était trop facile, semblait-il cette fois, de connaître les coupables, grâce à l'auto arrêtée par une imprévisible panne.

Hélas ! Une heure après le drame, le propriétaire de la Talbot se présentait à la permanence centrale et se plaignait de la disparition de son auto. Elle lui avait, disait-il, été volée pendant qu'il dansait au Claridge de la Canebière.

Après avoir gardé pendant quelques heures le propriétaire de l'opulente voiture — un « chômeur » ! — les policiers durent à regret le relâcher. Il avait pu prouver qu'à l'heure du crime du bar de l'Etoile il dansait aux accents du jazz. Quant à la Talbot 7.473 CA 5, sa « propriété », on ne put en éclaircir ni l'origine ni le rôle exact...

La police jouait donc de malchance dans cette affaire comme dans l'autre. Pour toute consolation, elle retrouvait le lendemain, au petit matin, l'arme du crime : encore — comme dans le crime du Rove — un 7 mm. 35 posé avec soin sur le rebord d'une fenêtre de la rue Saint-Victor.

Ainsi donc, en vingt-quatre heures, le milieu punissait de mort deux hommes.

Les motifs de l'exécution de Bosco au Rove sont connus, quelques précautions qu'on ait prises pour les cacher. Mais Paul Fourment, à Endoume, quel est l'acte d'accusation dressé contre lui ?

On dit que c'est un règlement de comptes pour une femme. Version difficile à croire pour peu qu'on connaisse le « milieu ». Ce genre de règlement de comptes s'accomplit d'ordinaire tête à tête ou à trois partenaires, mais pas à cinq. Il y a d'ailleurs d'étranges similitudes entre le destin de Bosco et celui de Paul Fourment. Et, dernièrement, dans le quartier d'Endoume, une grosse affaire de trafic de cigarettes de contrebande et de drogue fut dénoncée à la police...

C'est probablement en remontant à cette histoire que les enquêteurs découvriront la piste qu'ils cherchent avec une ardeur opiniâtre.

En tout cas, à en juger par les drames du Rove et d'Endoume et par les conjonctures qui accompagnent ces mystérieuses affaires, le « milieu » marseillais est en pleine effervescence. La fièvre des élections avait commencé à le galvaniser, à provoquer dans le corps d'armée des hors-la-loi méridionaux des lésions profondes, des dislocations farouches. Aujourd'hui, la perturbation est au paroxysme. La panique règne comme dans une république de rats cernés par le feu. L'épuration entreprise par la police a poussé les nervis à « faire des exemples » parmi les traités de leur milieu. Le zèle des policiers n'en a été que plus ardent. Les raffles se succèdent. Pour un « oui » pour un « non », on « emballe » tous les suspects, on les garde de longues heures dans les locaux de la rue de l'Évêché ; on scrute les secrets de leur vie avec une vigilance opiniâtre. Aussi bien, le « monde spécial » de la grande cité méridionale cherche le salut dans la déroute...

Les uns se cachent, se blottissent dans l'ombre, craignant à la fois les « justiciers » du « milieu » et les défenseurs de l'ordre social. Les autres, les plus nombreux, quittent Marseille. Ils partent pour Paris ou pour Nice. Ils s'en vont chercher ailleurs la tranquillité qu'ils n'ont plus. Puissent-ils ne plus revenir d'ici longtemps !

Jean CASTELLANO.

Les alibis produits par Labrouche, dit « Nez-Pointu », furent reconnus exacts.

NERVIS



LES COMPAGNONS DE Jean Valjean

UNE GRANDE ENQUÊTE SOCIALE PAR PAUL BRINGUIER

VI. — L'ESPOIR (1)

HOMMES PUNIS, je n'ai pu citer ici toutes vos lettres. Il m'aurait fallu des pages et des pages pour reproduire vos terribles confessions. Qu'on sache qu'au moment où je ferme ce dossier, je suis épuisé. Il me semble que j'ai perdu la foi dans l'humanité et que la civilisation ne pourra jamais racheter ce terrifiant concentré de malheurs que représente sur ma table un kilo de papiers.

Ce que la société peut faire pour atténuer un peu ce supplice, je l'ai déjà dit et je le répéterai tout à l'heure.

Pour le moment, c'est uniquement à mes compagnons de Jean Valjean que je m'adresse, en leur racontant l'histoire de ceux de leurs frères de malheur qui se sont sauvés. Je veux que, pour eux, ce dernier article de mon enquête soit sous le signe de l'espoir, malgré tout, contre tout.

... Je vous envoie ma photo. Vous verrez que je suis devenu un homme honnête et travailleur; mais que de chutes, de souffrances, de pleurs, pour en arriver là !

J'ai quarante-huit ans cette année. J'ai été condamné à mort par la Cour d'assises de Reims, en 1909. Ma peine a été commuée en six ans de réclusion. Je l'ai subie à la Maison Centrale de Melun. Je n'ai pas trop souffert. J'étais solide. Je n'ai pas de parents et je me fichais de tout. Je n'ai souffert que par la faute de mes co-détenus qui voulaient m'entraîner dans l'ordure. Mais je m'étais juré que je ne descendrais pas plus bas dans la fange. Ils ont voulu me tuer. Je me suis battu avec un de ces êtres ignobles et on m'a mis en cellule jusqu'à la fin de ma peine. Quand j'ai été libéré, que j'ai voulu travailler, j'ai compris à quel point c'était dur. Si je n'avais pas eu à ce moment un peu d'argent pour vivre, la haine qui sommeillait se serait réveillée et ça aurait été la fin. Une fin terrible où j'aurais entraîné d'autres dans la mort et la ruine. J'ai pris le dessus avec tout ce que j'avais d'énergie et j'ai quand même trouvé du travail. Ce que j'ai souffert, je ne peux pas vous le dire. Maintenant, je travaille dans une imprimerie. Je ne bois pas d'alcool car c'est dangereux pour les hommes qui ont été mal nourris et qui ont subi des privations dans leur jeunesse. Non, un homme ne peut pas se reclasser facilement dans la société. Et beaucoup ne peuvent plus parce que cette corde qu'est le courage ne vous tient plus debout, parce que ce que l'on a souffert nous a tués. Ce qui les perd aussi, c'est qu'à vingt ans, ils ne savent rien. Ils sont comme des brutes, ils ne réfléchissent pas. Je me rappelle bien pour moi, je n'aimais personne, je ne m'aimais pas moi-même.

Tenez, écoutez-la, l'aventure-type de l'enfant du malheur :

... À l'âge de quatorze ans, j'ai été confié, pour deux ans, au patronage de la rue des Vertus, à Marseille. Puis, après une évasion, et après avoir parcouru 600 kilomètres à pied pour revoir mon père, j'ai été réintégré à ce même patronage.

Évadé une seconde fois, on m'enferma dans une autre maison, dans la banlieue de Marseille. Et, après huit mois de bonne conduite, je fus renvoyé chez mon père. Mais, un an après, l'esprit monté par les fréquentations que j'ai eues dans ce patronage, je recommençai à faire des bêtises. Je fus envoyé au patronage Rollet, à Paris, puis à la colonie Saint-Maurice. Je m'en évadai une nouvelle fois. Sans argent, sans papiers, je fus entraîné à voler pour manger. Comme je n'étais pas encore majeur, on me condamna à rester jusqu'à ma majorité dans la maison de correction d'Eysses. J'en partis pour aller au service, sans avoir connu la vie. Grisé par ce que je voyais et par un peu d'argent qui me venait de mon grand-père, je désertai après une permission. Je fus condamné à deux ans de prison.

Quand je rentrai dans la vie civile, j'étais désespéré. Je ne connaissais rien de l'existence. Je ne savais pas me défendre. Sans travail, sans secours de chômage, je dus vivre à Paris de soupe populaire. À la fin, je m'engageai dans la Légion étrangère. Quand je revins, je retombai dans la misère et je revins à Paris, à pied, faisant le trimardeur, couchant dans les refuges. Enfin, après m'être vu repoussé de partout, je rencontrai pour la première fois un homme qui me tendit la main, un marchand forain qui me donna du travail et avec qui je suis encore à l'heure actuelle.

Et cet autre :

J'ai été condamné, pour une faute de jeunesse, à deux ans de prison. Puis, j'ai fait mon service aux Bataillons d'Afrique. Je ne peux vous dire les souffrances morales et physiques que j'ai eues à surmonter et, malgré la lourde charge des années passées, j'ai remonté courageusement la pente. Je n'ai jamais cessé de travailler. J'ai même été pendant un moment chauffeur du gouverneur général Renard, qui est mort, depuis, tragiquement. Maintenant, je suis marié, j'ai deux enfants, je suis président d'une société de pêche et secrétaire de l'U. N. C., enfants d'anciens combattants.

Vous voyez que, quand on veut avoir la force de caractère d'être honnête, on peut y arriver.

Je souhaite que vous receviez beaucoup de lettres dans ce genre.

Voilà un ancien condamné qui est un garçon intelligent, cultivé, qui a subi plusieurs condamnations. Il s'est ainsi promené pendant plusieurs années dans divers pénitenciers de France. À sa libération, il a eu la chance de recevoir un héritage qui a fait de lui un homme riche. La question du reclassement ne se posait plus pour lui. C'est aujourd'hui un « monsieur » et si, courageusement, il m'écrit, c'est surtout pour me faire profiter des remarques qu'il a pu faire au cours de son internement dans l'administration pénitentiaire.

Il passe en moyenne 550 détenus par an dans une Centrale comme Poissy. 550 entrants, 550 sortants. En 1934, par exemple, sur ces 550, 41 sont revenus à la Centrale moins de trois mois après leur libération. 102 étaient revenus le 20 mai 1935. Sur la promotion d'entrants en 1934, 321 avaient déjà encouru des peines semblables.

Et ils y reviennent pour trois raisons :

1° L'impossibilité quasi absolue où ils se trouvent de trouver du travail, et de se refaire une vie honnête;

2° Parce que, aussi purs qu'ils soient entrés, ils sortent tous avec la haine de la société au cœur;

3° Parce que, sortant avec l'intention de ne pas revenir, ils sont prisonniers de la quarantaine dans laquelle les tient la société. Ils sont pris de l'angoisse de la solitude; et les seules fréquentations qu'ils peuvent avoir les ramènent automatiquement en prison.



Je ne voudrais pas laisser croire que je n'ai reçu que des lettres aussi bien pensantes, des confessions aussi orthodoxes, et que tous mes correspondants sont des enfants de chœur.

Je ne voudrais pas avoir l'air de prétendre que la justice se trompe toujours, qu'elle s'acharne sur les malheureux qui n'ont failli qu'une fois et qui ne demandent qu'à se relever. Dans ce dossier, constitué à la suite de notre appel, il y a quelques lettres de cyniques, d'hommes qui se sont mis volontairement en marge de la loi, qui s'y complaisent et le revendiquent. Je veux, pour le bon équilibre de l'enquête, donner quelque reflet de l'autre côté de la question. On verra cependant qu'il n'y a pas de cynisme sans amertume, pas de bravade sans tristesse, et que les incorrigibles sont encore des malheureux.

... J'ai fait très exactement 735 jours à la Maison Centrale de Poissy. Affecté à l'atelier des rotins, de la vannerie, je gagnais une moyenne de vingt francs par jour. Avec les retenues diverses de l'Etat, je comptais sur un pécule assez important pour me permettre de « voir venir », à ma libération. Celle-ci arrivée, je suis passé à la caisse; mais grande a été ma surprise quand, au lieu des 735 fois 5 francs que je croyais toucher, je n'eus en réalité que 300 francs. En effet, j'avais 5.000 et des francs de frais de justice à payer, comme me l'apprit le greffier.

Vous dirais-je ma déconvenue, ma rage, en voyant l'argent de mon seul travail passer dans la caisse de l'Etat ? Aussi, savez-vous ce que j'ai fait, dès les premiers jours de ma sortie ? N'ayant que trois cents francs en poche, il me fallait agir vite et bien, si je ne voulais pas coucher à la belle étoile, huit jours après ma sortie. J'ai donc loué, à Paris, un petit cabinet à la semaine au prix de soixante francs. Ensuite, un petit tour au « carreau » m'a rendu à peu près présentable pour cent cinquante francs. C'est donc quatre-vingt-dix francs qui me restaient pour essayer de me faire une situation. C'était peu, vous en conviendrez, par ces

temps de chômage et d'égoïsme outrancier. Aussi n'ai-je pas « lanterné » longtemps.

Le lendemain de ma sortie, je me suis rendu au Bazar de l'Hôtel-de-Ville pour y faire l'acquisition d'un petit outil indispensable à la bonne réussite d'un projet né dans mon crâne au cours de la nuit précédente et, sitôt sorti du magasin, je n'ai pas perdu mon temps à regarder défiler les autos de maître ou les vulgaires taxis. Je me suis mis au travail aussitôt.

Maintenant, cher et sympathique monsieur, ne vous attendez pas à des détails sur le genre d'opérations auxquelles nous nous sommes livrés, mon précieux petit outil et moi. Sachez simplement que nous avons fait ce qu'on nomme de la « belle ouvrage », et que j'ai pu, huit jours après ma sortie de cette sale tôle de Poissy, jouir de l'existence et oublier, au son d'un jazz super-chir et à la faveur d'une douce euphorie causée par les vapeurs de plusieurs bouteilles d'extra dry à 150 francs l'une, toutes les souffrances passées, tant physiques que morales. Et voilà tout ce que j'avais à vous dire. Peut-être ma vie aurait-elle changé si on m'avait versé intégralement les 3.675 francs que j'avais gagnés honnêtement. Je suis monteur de mon métier et, nanti de cette somme, je me serais rendu en province où j'aurais eu le temps d'attendre une bonne place. Hélas, sans doute ma destinée était-elle de finir dans la peau d'un coquin. Eh bien ! soit ! En attendant, je veux vivre le mieux possible, et tant pis pour messieurs les honnêtes gens, si c'est à leurs dépens !

En voilà un autre :

... Vous avez une certaine audace de demander à des hommes larés ce qu'ils sont devenus à la sortie de prison. À ma libération de Melun, où je venais de purger dix ans pour cambriolages multiples, je me rendis à Toulouse. Deux raisons au choix de cette ville: Toulouse n'est pas interdite aux « tricards » et un ami intime y tenait un bar et m'attendait depuis sa libération, laquelle avait eu lieu deux ans avant la mienne. Ayant récupéré à ma sortie un joli petit matelas d'images de la Banque de France, je n'ai pas besoin de dire à quelle « ribouldingue » nous nous livrâmes, mon ami et moi. Toulouse, pour un malheureux qui a été privé de tout pendant dix ans, semble être un paradis terrestre. Au bout de deux mois de cette vie de prince russe au temps des tsars, il fallut bien s'arrêter, les jolies pignettes ayant quitté mon « maroquin » sans esprit de retour.

Maintenant que j'avais jeté ma gourme de libéré et que la raison me revenait, quelle

décision allais-je prendre concernant mon futur genre d'existence? Devais-je reprendre en main la pince monseigneur ou essayer simplement de devenir un honnête homme? À dire vrai, mes dix ans d'esclavage m'avaient considérablement refroidi et la perspective d'être de nouveau repris et d'aller au pays des singes ne me donnait pas le sourire. J'optai donc pour la deuxième solution.

Je suis intelligent et cultivé. Je m'arrangeai pour fabriquer de faux certificats et je réussis à trouver dans une petite ville de province une situation de tout repos. Je n'avais qu'à me laisser vivre. Peut-être aurais-je fini par épouser la fille d'un notable et devenir notable moi-même.

Mais, au bout de deux ans, le démon de l'aventure vint souffler à mon oreille les



(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 389.

plus pernicieux conseils. Et un jour, abandonnant tout, sans raison, je repris la route du hasard.

Que voulez-vous ! C'est ainsi que cela se passe pour bon nombre de mes pareils. Ils sortent meurtris physiquement et moralement de leur captivité et ne pensent qu'à finir tranquillement leurs jours. Mais, bientôt, la vie trop heureuse leur pèse; il leur tarde de goûter de nouveau à l'incertitude du lendemain.

Le courage de ces deux hommes-là, c'est qu'ils me donnent leur adresse.

... A ma sortie de Fresnes, le mois de juin passé, j'ai eu deux coups durs. 1° Je croyais toucher de l'argent de mon travail, et ils m'ont remis tout juste cent francs, sous prétexte que j'avais des frais de justice, et aussi que je n'avais qu'à « taire ma sale gueule ». 2° Ma femme, qui avait juré de m'attendre, n'a pas tenu parole et elle a fichu son camp avec un dégoûtant.

Le jour de ma sortie, j'avais le cafard, vous pensez. Alors, avec un copain, aussi riche que moi, on a fait une petite « nouba ». Le soir, comme nous n'avions plus un sou, et qu'on a rencontré une femme, bien de son extérieur, on lui a tiré son sac. Il y avait trois mille francs dedans, un passeport hollandais et une petite montre en or. Mon copain me l'a rachetée cent francs, ce qui fait que, pour ma part, j'ai touché 1.600 francs. Après avoir lâché mon copain, en douce (il voulait faire la bringue et moi pas), je me suis loué une carrée pour un mois, je me suis habillé au Temple, pour pas cher, et je me suis mis vendeur de journaux à une porte de métro.

Me voilà redevenu peignard. et croyez,

monsieur, que j'y resterai tant que je pourrai. Car, dans cette sale boîte de Fresnes, où on ébarbe matin et soir des bras et des jambes de poupée pour le roi de Prusse, et où il manque 200 pages sur 300 aux livres de la bibliothèque, je ne tiens pas à y retourner jamais. Entre parenthèses, la Hollandaise n'a pas dû porter plainte, car je n'ai jamais vu l'affaire dans les journaux.

Pauvre bouffon, promis au bagne, sans doute, et qui réussit à rire et à faire rire de sa destinée !



Me voilà arrivé au bout de cette tâche. J'ai fait ce que j'ai pu pour essayer de vous montrer les visages divers de cette sombre épopée qu'on appelle le châtimement des hommes.

Je ne peux pas revenir longuement sur les points que j'ai développés au cours de l'enquête. Mais je dois répéter ceci :

La société commet une erreur grossière en n'essayant pas de sauver les hommes qu'elle a punis et qui hésitent, après avoir subi leur châtimement, entre l'armée du crime et l'armée des honnêtes gens. Le fait de considérer l'homme qui est tombé une première fois comme pourri à jamais est une sottise et même une sottise inhumaine. Si on arrivait à sauver de l'engrenage de la tentation les délinquants primaires, les faibles, les enfants maudits qui n'ont jamais connu discipline ni tendresse, on enrichirait la société.

Au bout de la route du reclassement, l'ancien homme puni peut retrouver le travail, un foyer, l'amour... Mais que d'obstacles terribles ne lui faut-il pas surmonter !

d'hommes durcis par la première épreuve, qui savent souffrir, qui savent lutter. Et, ainsi, on n'aurait plus à se défendre que contre les incorrigibles, les tarés, les professionnels du crime. On le ferait d'autant plus facilement qu'ils seraient moins nombreux et qu'on aurait moins de scrupules à frapper.

Ainsi donc, hardiment, nous préconisons ici une série de réformes. Et au moment où le gouvernement de ce pays passe entre les mains d'hommes jeunes, nouveaux, épris de liberté, nous nous permettons d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette enquête et sur cette conclusion :

1° Sur le plan judiciaire, il faut que les tribunaux accordent une marge encore plus grande d'indulgence aux délinquants primaires. Mais, par contre, qu'ils soient impitoyables pour les professionnels du crime et, par exemple, puissent prononcer la relégation immédiate contre ceux (gangsters, gens du milieu, escrocs professionnels et récidivistes de tout genre) qui sont visiblement un danger public ;

2° Sur le plan pénitentiaire, il faudrait abandonner les vieilles méthodes de dressage, inhumaines et maladroites, pour essayer des méthodes de rééducation, contrôlées par des médecins psychiatres, selon le principe que nos voisins les Belges essaient courageusement, malgré les difficultés de toutes sortes, de mettre au point ;

3° A la libération des délinquants primaires, il faut en finir avec les brimades policières, la pression que l'on fait sur les libérés pour qu'ils deviennent des indicateurs. Il faut abandonner, j'ai expliqué longuement pourquoi, l'interdiction de séjour.

Il faut procurer, aux libérés, du travail.

Et si je veux pousser jusqu'au bout mon argumentation, je dirai qu'ils ont plus droit encore au travail que d'autres, parce que le travail est leur seule chance de ne pas retomber dans l'erreur et le crime. Quand la loi prend un individu encore enfant, le triage, le broie de maison de correction en Maison Centrale, et qu'elle le rejette ensuite dans la rue, sans métier, sans courage, terrorisé, abêti, elle a le devoir de s'occuper encore de lui et de lui permettre de vivre.



J'ai appelé ce dernier article : l'Espoir. C'est sur ce mot que je veux finir. D'abord, j'ai la joie de signaler qu'aussitôt après le début de cette enquête, la Chancellerie a hâté la promulgation d'un décret qui modifie et adoucit l'interdiction de séjour. Désormais, le nombre des villes ouvertes est considérablement augmenté. C'est un premier pas vers une réforme qu'il faut définitive. Car, encore une fois, l'interdiction ne se justifie pas. Enfin, je veux remercier quelques nobles cœurs. Je l'ai déjà dit, plusieurs personnes, des chefs d'entreprise, m'ont proposé de donner du travail à d'anciens hommes punis. J'ai pu, pour quelques cas intéressants, mettre ainsi en rapport des libérés avec ces patrons courageux ; quelques-uns de mes misérables sont à l'abri, marchent allégrement sur la route du salut et, si quelques-uns peuvent être sauvés, ce sera ici notre meilleure récompense.

Le Jean Valjean du père Hugo, le misérable au grand cœur, n'avait jamais renoncé, lui, à forcer le destin de malheur. N'abandonnez pas non plus, vous tous, ses compagnons de misère. Quels que soient l'égoïsme, la rancune et la lâcheté de notre société, rien n'est jamais perdu pour les hommes de bonne volonté.

Paul BRINGUIER.



S V P

ONGEZ A VOTRE PERSONNALITÉ...

vosre intérieur - meublé par les Galeries Barbès - la METRA EN VALEUR

Chambre moderne "STYLMOD" N° 251
 CRÉATION EXCLUSIVE DU STUDIO D'ART DES GALERIES BARBÈS
 Sous ce titre nous vous présentons des ameublements de CONCEPTION NOUVELLE très "1936", d'une qualité irréprochable, à des prix se passant de tout commentaire.



N° 251 du cat. Chambre moderne à doucines "STYLMOD", palissandre des Indes verni : 1 armoire démontable, 3 portes dont une avec grande glace, portes et côtés à doucines, largeur 1m60, socle à doucines ; 1 lit de milieu, grand dossier avec 2 tables de chevet attenantes, 2 tiroirs, largeur totale 1m90, 2 pieds socle. L'ensemble sacrifié à.

2.450

Se fait également en noyer ramageux verni.

Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.

GALERIES BARBÈS

Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895
55, Boul. Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre) La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambels

Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine
 LE HAVRE 19, Rue du Châtelet ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand ■ NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire
 ST-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. Rayer la mention inutile.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS - BRILLANT EXPRESS

• garantie pure térébenthine • séchage instantané
 CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS

Vente en gros : 5^e des Et^s BOUQUAIN - 172, B^e de Créteil - 5^e Maur des-Fossés

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.

SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE

14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe »

GYRALDOSE

Soins intimes
 Antiseptise et parfume
 Tue les germes microbiens

La boîte (poudre ou comprimés) : 10 fr.

Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.
 Renseignements gratuits. Ecrire Service DE. 629

CONCOURS 1936

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
 Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

ACCORDÉONS — Instruments de musique !



Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane —

Plus de 1 million de clients.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
 Affranchir lettres. 1.50, cartes-post. 0.90

Pour **88** francs nous vous garantissons de l'EAU CHAUDE pendant **5** années

SANS } bouilloires
 } chauffe-eau
 } perte de temps
 } grâce à...

FILTROCHO



FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation.

Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante.

FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure.

Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire, en proportion des services... et il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSE : 88 francs franco.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'adresser un FILTROCHO, type 17, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 88 fr. en mandat-chèque.

Nom.....

Adresse.....

à adresser à Filthrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8^e).

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance) Brochure gratuite sur demande 34, rue La-Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :
 Gómédes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 FA), Londres W1

MALGRÉ



VOILÀ tout juste une quinzaine de jours qu'André Messner, plus connu dans certain milieu sous le nom de *Dédé-la-Terreur*, a été abattu à Malakoff.

Or, son assassin vient d'être arrêté.

La Police Judiciaire, comme on se plaît à le constater, a donc mené son enquête avec une exceptionnelle célérité qui, pour employer la terminologie à la mode, constitue un vrai record.

Pourtant, la besogne des policiers n'était pas facile. On sait quelles difficultés se mettent en travers de la répression criminelle quand il s'agit d'un meurtre dont la victime appartient à la soufnoise franc-maçonnerie des ennemis de l'ordre social. La loi du silence intervient toujours en pareille occurrence, pour faire obstacle aux investigations des enquêteurs. De plus, les témoins les plus irréprochables s'abstiennent eux-mêmes de déceler ce qu'ils savent, de crainte d'émouvoir la vindicte des mauvais garçons, jaloux de régler exclusivement entre eux les ténébreuses affaires de leur redoutable clan. Aussi bien, *Dédé-la-Terreur* ayant été de son vivant un « dur » doublé d'un cambrioleur et d'un souteneur invétéré, aucun particulier ne se souciait de trop approfondir les mobiles et les circonstances de son assassinat. Il fallait que la police ne comptât que sur elle-même pour élucider le mystère.

Mais le hasard joue très fréquemment un grand rôle dans la manifestation de la vérité. L'autre jour, dans un « bistrot » de Malakoff, il permit à un policier, qui se trouvait là, fortuitement, de surprendre une conversation fort troublante. Deux hommes épiloquaient sur le drame, devant leurs bocks posés sur le « zinc » ; et l'un d'eux, qui n'était autre que le genre des concierges de *Dédé-la-Terreur*, 7, rue Dhébécourt, se donnait pour particulièrement renseigné. Le propos n'était point tombé dans l'oreille d'un sourd, qui ne laissa pas d'en aviser les inspecteurs chargés de l'enquête.

Toutefois, convoqué devant ces derniers, le genre de la concierge fut beaucoup moins loquace que devant le comptoir du mastroquet.

— Oh ! dit-il, vous pensez bien que l'auteur du crime ne m'a point livré ses confidences. Je fais des suppositions, comme tout le monde ; mais ça veut pas

dire que je sois dans le vrai. Faut pas toujours croire ce qu'on pense...

Les réticences du témoin ne firent qu'aiguillonner davantage la curiosité des enquêteurs. A force d'insistance et d'habileté, ils finirent par arracher le secret de leur circonspect interlocuteur.

— Eh ben ! avoua en effet celui-ci, j'sais pas exactement ce qui s'est passé ; mais p'tête bien que vous trouverez le criminel sans chercher très loin. Interrogez seulement un des locataires de la maison, celui qui habite juste en-dessous de Messner ; et demandez-lui de vous montrer son revolver pour le confronter avec la douille que vous avez découverte...

— Comment s'appelle l'homme ? questionna avec un vif intérêt l'inspecteur principal Piguet.

— C'est l'ancien boxeur Stelio qui, de son nom de famille, s'appelle Chamourat. Pour l'heure il est plongeur dans un café de la rue de Vanves...

Bien entendu, on ne perdit pas de temps pour convoquer Stelio Chamourat. Il parut avec le sourire dans les locaux de la P. J., accompagna, toujours riant, les enquêteurs qui allèrent perquisitionner à son domicile. Mais, vaines investigations ! Chamourat jouait parfaitement l'innocence ; et, d'autre part, point de revolver ni sur le suspect, ni chez lui. De plus, l'ancien boxeur arguait d'un alibi formel.

— Au moment du drame, jurait-il : j'étais au ciné avec ma bourgeoise. D'ailleurs, vous pouvez le demander aux concierges, ils m'ont vu sortir de la maison à treize heures, alors que les appels de Dédé, frappé à mort, ne furent entendus de Mme Guérin que vers quatorze heures trente...

Mme Chamourat confirma les assertions de son mari. La concierge de l'immeuble, Mme Antoine, attesta également que le présumé coupable avait réellement quitté la rue Dhébécourt à l'heure qu'il avait dite, soit un long moment avant que Messner n'appelât à l'aide. L'alibi était donc prouvé. L'enquête se trouvait de ce fait, comme disent les policiers, « ramenée à zéro »...

N'empêche que le témoin qui avait accusé Chamourat ne démorait pas de lui avoir vu entre les mains, le matin même du crime, un « pétard » tout flamboyant neuf.

— L'alibi est indiscutable, constatait-il. Mais l'existence du revolver du boxeur ne l'est pas moins. J'affirme et je confirme la déclaration que j'ai faite à ce sujet.

Une confrontation de l'accusateur et de l'accusé eut lieu quelques jours plus tard. L'un et l'autre s'obstinèrent, chacun, à se donner des démentis, jusqu'au moment où l'inspecteur principal Piguet demanda au témoin :

— Sur qui jureriez-vous que vous avez vu cet homme en possession d'un revolver ?

— Sur la tête de mon enfant !

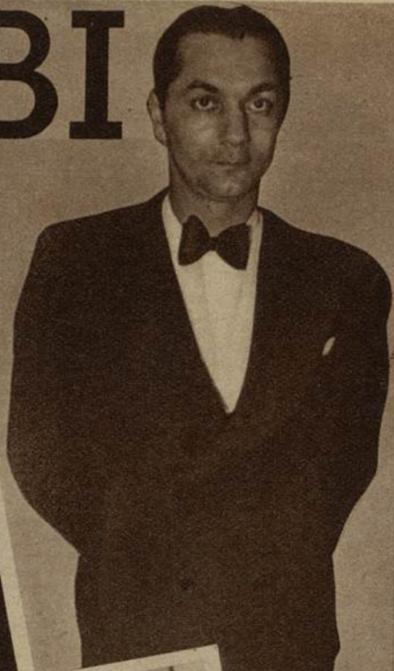
Ce fut l'instant décisif. Avec une cranerie qui ne manquait pas d'un certain chic, l'accusé retint prestement le bras de son adversaire, qui allait proférer son serment en l'accompagnant du geste coutumier.

— C'est fini ! trancha le coupable. Ne mêlons pas un gosse à cette « sale » affaire. J'avoue que c'est moi qui ai fait le coup...



C'est l'inspecteur principal Piguet qui obtint les aveux du meurtrier.

L'ALIBI



Trois portraits inédits de Stelio qui (en haut, à gauche) indique aux enquêteurs (l'inspecteur Savary, le commissaire Guillaume, l'inspecteur principal Piguet) où il jeta l'arme du crime.

Au début de son installation dans l'immeuble de la rue Dhébécourt, Chamourat et sa femme, employée dans l'administration d'un quotidien, avaient trouvé en Messner un voisin sociable, avec lequel ils n'avaient pas tardé à nouer des relations de bonne camaraderie. On partageait des repas, on allait ensemble passer de beaux dimanches à la campagne, on se prêtait même de l'argent. Ainsi, au cours d'une rixe avec le boxeur *Marcel-de-Nancy*, Messner avait perdu trois dents, dont Chamourat avait payé le remplacement, soit cent cinquante francs.

Mais Mme Chamourat ne manquait pas de charmes, dont Messner appréciait en spécialiste la valeur marchande. C'eût été, pour lui, une excellente affaire que de se rendre maître de son honnête voisine et de la vouer à la prostitution, dont il tirait déjà, grâce à Denise Guillaud, la *Tétonnière des Halles*, le plus clair de ses ressources. Il ne manqua pas d'entreprendre la conquête de cette nouvelle proie, en dépit des difficultés que lui opposaient la vertu de la jeune femme et la vigilance de son mari. En se donnant des airs chevaleresques, il invita plusieurs fois Mme Chamourat à l'accompagner au cinéma, lui offrit plusieurs fois des consommations dans des cafés de Montparnasse, la pria même d'accepter quelques cadeaux. Tout alla bien tant que la galanterie de Dédé ne montra pas trop le bout de l'oreille. Mais quand il voulut passer de la stratégie préliminaire à l'offensive décisive, il se trouva devant forte partie, qui repoussa l'assaut sans ménagements. Mme Chamourat fit même appel au renfort, en alertant son mari.

De ce jour-là, les relations se tendirent farouchement entre *Dédé-la-Terreur* et l'ancien ami qu'il avait tenté de trahir. La première escarmouche s'engagea sur la question d'argent.

— T'es un rude s... ! lui reprocha Chamourat. Je t'ai avancé cent cinquante francs pour te faire réparer les dents, et, en retour, tu cherches à mettre ma femme sur le « tapin ». Si tu veux pas que je te casse la g..., rends-moi mon « pése ».

— Ton pése ! persifla l'adversaire. Mais je ne te dois plus rien. J'ai dépensé bien plus de cent cinquante « balles » pour faire la cour à ta femme. Nous sommes quittes...

Le plus grave, ce fut quand l'ancien boxeur apprit que son ennemi le « débinait » dans les cafés de la rue de Vanves et de la rue de la Gaieté, repaires de mauvais garçons, dont nous avons dit que *Dédé-la-Terreur* était un habitué assidu. Comme Chamourat travaillait dans un de ces « bistrots », il craignit que les calomnies qui couraient sur son compte — le taxant de voleur et de « marlou » —

ne lui valussent de perdre sa place. A bout de patience, il décida donc de « régler son compte » à l'authentique souteneur, dont l'animosité ne désarmait pas.

Le drame se déroula, ainsi qu'on le sait, en plein mystère. Pourtant, les conjonctures qui l'accompagnèrent n'eurent rien de particulièrement louche. Chamourat sortit tout simplement de chez lui, monta à l'étage de Messner, tira la chasse d'eau des water-closets situés sur le palier pour couvrir le bruit de la balle qu'il allait tirer ; puis il frappa à la porte de sa victime. Deux mots et le coup part ! *Dédé-la-Terreur* est blessé à mort. Sans plus d'émotion qu'en montant, l'assassin regagne son domicile et dit à sa femme :

— Mets ton chapeau, chérie : je t'emmène au cinéma.

Ainsi, voilà élucidé le fameux alibi. Mais comment put-il paraître primitivement vraisemblable aux policiers chargés de l'enquête ? C'est qu'un caprice de la nature s'en était mêlé. La balle qui avait frappé au cœur *Dédé-la-Terreur* avait, en quelque sorte, formé tampon dans la blessure, d'où la lenteur de l'hémorragie ; d'où, la mort du blessé ne survenant que plus d'une heure après le meurtre.

Les policiers feront bien de se souvenir de cette étrange circonstance pour ne plus accepter, devant l'évidence même, les alibis des criminels !

M. LECOQ.



Stelio sort de la maison du drame, gardé de près par l'inspecteur Savary

J'en ai assez ! je l'échange contre une

GNOME-RHONE

150, BOUL. HAUSSMANN - PARIS

LES PLUS ROBUSTES
LES PLUS ÉCONOMIQUES
D'ACHAT ET D'ENTRETIEN

250 CC
350
500
750

VOS SEINS

Trop petits, descendus ou trop gros seront en 8 jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas, venez me voir ou écrivez moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gratis la recette merveilleuse et sans danger que vous emploierez en secret. Discretion absolue.

Mme EVA (Laboratoire I) 12, rue des Archives, Paris.

un vrai miracle.....

la Timidité EST VAINCUE EN 8 JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au D^r V. D. FONDATION RENOYAN, 12, Rue de Crimée - Paris -

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSULT, PARIS-17.

250 fr. le mille adrs. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecrire seul. Ets SPIREX B. P. 31, Paris quai Valmy (10^e).

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement, à ses heures, et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 17.004 : Classes primaires et primaires supérieures complètes. Certificat d'études, Brevets, C.A.P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 17.007 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 17.013 : Carrières administratives.

Broch. 17.018 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 17.022 : Emplois réservés.

Broch. 17.026 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 17.032 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 17.037 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 17.041 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 17.047 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 17.053 : Marine marchande.

Broch. 17.058 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 17.061 : Arts du Dessin (cours universel de dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 17.066 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 17.072 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 17.076 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 17.080 : Carrières coloniales.

Broch. 17.088 : L'Art d'écrire et de parler en public.

Broch. 17.091 : Carrières féminines.

Broch. 17.096 : Pour les enfants débiles.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

JULIETTE et MARGUERITE CARTES ET TAROTS de 2 heures à 7 heures et sur rendez-vous — 9, rue Jean-Moréas (2^e étage à droite) Téléphone : Galvani 67-26

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remédès WOODS, 10, Archer-Street (219-TAH) Londres W1

Francis de MIRCLAIR

Explications définitives concernant LE DÉMON SPIRITE

SES TOURS
SES CRIMES
SON SECRET
SON AVENIR

Cours Pratique de Médiumnité

Expédition en paquet clos
Fco domicile contre remboursement de 12 Fr.

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves, 25 - PARIS XIV^e

UNE OFFRE PASSIONNANTE

Tous ceux qui sont intéressés par les exploits dignes d'éloges des policiers ont l'occasion inespérée de commanditer ou de s'associer, afin de donner un essor nouveau à un Cabinet de Police Privée, fondé il y a trois ans, estimé dans le monde entier. Cent mille francs sont demandés. Ecrire au « Journal des Fonctionnaires », 116, Champs-Élysées, Paris, qui transmettra.

PERSONNES SUR 9/10 perdent volontairement leurs cheveux SEUL le

PEIGNE IRRADIANT DU DOCTEUR LECUR

(Brevet S. G. D. G.)

Arrête les Chutes les plus rebelles, triple la durée des Ondulations

Exposé quelques instants à la lumière solaire ou artificielle, le peigne irradiant emmagasine les rayons lumineux qu'il restitue immédiatement, et chaque fois, par la pointe de ses dents, en ondes bienfaisantes, dans le plus profond des cellules du cuir chevelu.

Vous pouvez contrôler vous-même les propriétés irradiantes de ce peigne breveté en vous livrant à l'expérience très simple indiquée sur notre notice accompagnant ce peigne.

Envoi GRATUIT de la notice explicative. — Le Peigne, franco contre mandat ou timbres, Fr. 18,» contre remboursement. Fr. 20,»

Distributeur pour le monde entier : Laboratoires C. M. P., 189, rue du Temple, PARIS (3^e) Agents demandés dans tous pays.

LE PEIGNE QUI CAPTE LE SOLEIL

a temps nouveaux... formule nouvelle !

BEAUTÉ - SERVICE

VOUS OFFRE

des produits d'Institut de Beauté contrôlés et de haute qualité vendus pour la première fois, dans des pots et flacons de contenances garanties, repris vides à leur valeur. Vente directe sans intermédiaire.

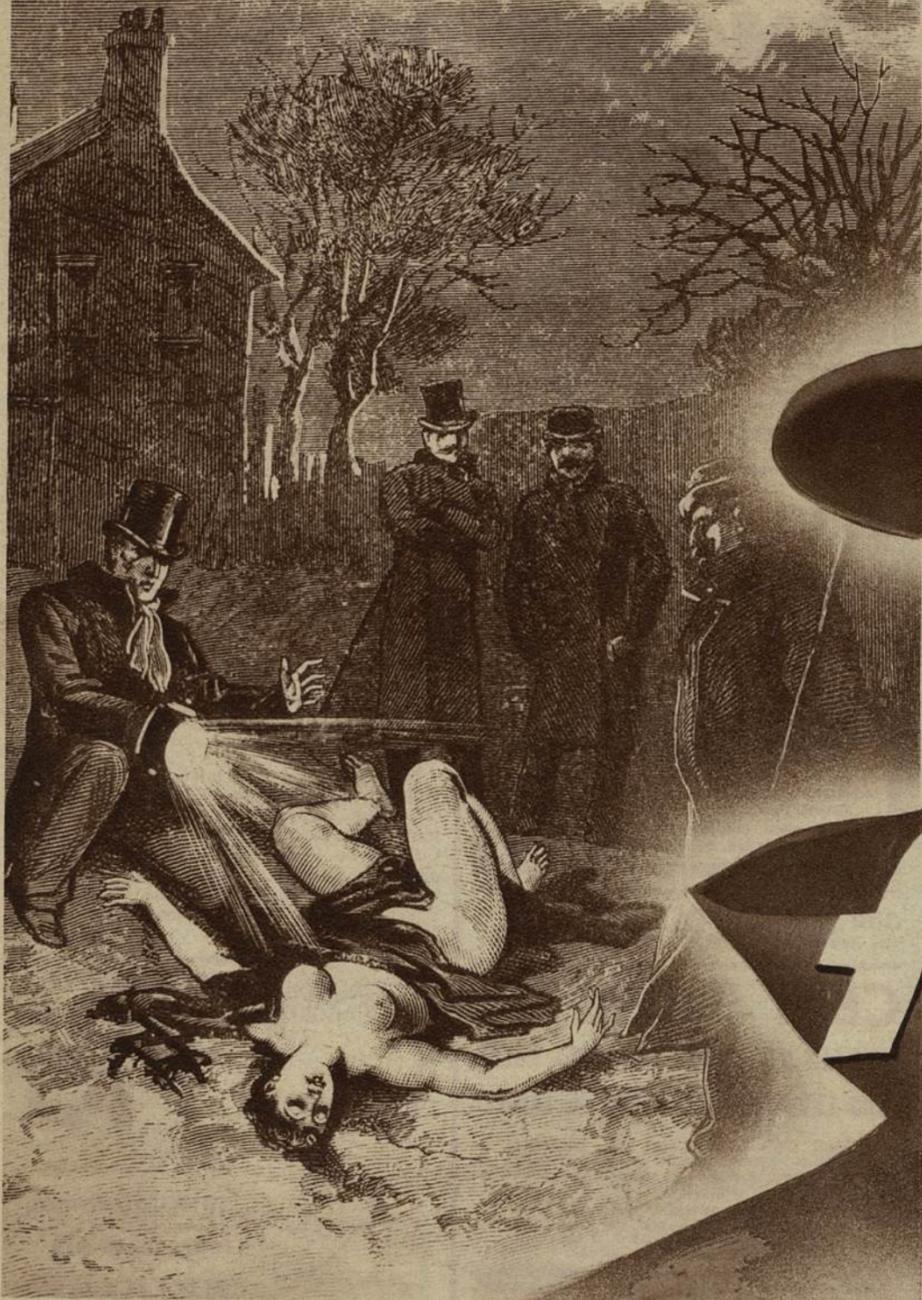
Catalogue franco sur demande

350, Rue St-Honoré (entresol) Paris-1^{er}

Pour la Publicité :

M^{me} H. DELLONG

1, rue Lord-Byron Balzac 12.00



Londres (de notre envoyé spécial).

JE vous ai déjà entretenus ici de la légende de Soho, le quartier franco-italien de Londres, le refuge des gens du milieu et des hors-la-loi qui, abandonnant Marseille, Gênes, Barcelone et Paris, où l'air devenait pour eux irrespirable, sont allés fonder sur les bords de la Tamise cette Cour des miracles, cette colonie de prostituées et de mauvais garçons qu'on appelle Soho.

J'ai dit comment cette curieuse agglomération, gardant ses coutumes, son patois, son argot, ayant établi elle-même ses lois, vit fermée sur elle-même et, malgré tous les efforts de la police anglaise pour la pénétrer, la comprendre et, finalement, la museler, oppose le principe du secret à une force d'inertie qui la rend à peu près inexpugnable.

J'avais fait cette enquête à propos de la mort d'un caïd de l'endroit, Max-le-Rouquin, assassiné au cours d'un règlement de compte par Roger Vernon. J'en avais profité pour rappeler la mort tragique de deux pauvres filles françaises trouvées assassinées dans le logement où elles attiraient les clients. Il semblait bien qu'un coup de tonnerre était tombé sur Soho, qu'une mystérieuse colère avait bouleversé le quartier, qu'un règlement de compte compliqué avait valu toutes ces morts, et que le calme allait revenir.

Trois autres femmes viennent d'être tuées coup sur coup. Cette fois, la question se place sur un autre plan.

La première fut Fifi-la-Française, trouvée étranglée dans son petit appartement de Freeth-Street, un bas de soie encore serré autour du cou violacé. Quelques semaines après, dans la rue voisine, une de ses camarades, Jeannette Cotton, était trouvée à son tour, un matin, étranglée. Toutes les deux étaient des pauvres filles de Pigalle qui avaient été emmenées à Londres par quelque souteneur avide de trouver un marché nouveau. Elles n'y connaissaient personne, à part les barbeaux français et italiens du coin et, naturellement les clients de passage.

Scotland-Yard fit donner la garde de ses meilleurs détectives. Les mauvais garçons français de Soho passèrent une mauvaise semaine. Puis on dut relâcher l'étreinte. Il n'y avait rien de ce côté-là. Les deux malheureuses n'avaient pas été exécutées par leurs hommes.

Et enfin, la semaine dernière, une jeune prostituée irlandaise, Constance May Hines,

était assassinée dans son *flat*. Et la police avait eu à peine le temps de se mettre en branle qu'on découvrait la mère de la jeune femme également tuée dans son appartement. Toutes les deux portaient autour du cou la sinistre marque des étrangleurs.

La police n'a rien retrouvé. Il semble bien qu'elle ne trouvera pas plus que sur ces mêmes bords de la Tamise, à peu près dans les mêmes circonstances, à la fin du siècle dernier.

Que cinq femmes, vivant toutes les cinq de la prostitution, soient assassinées dans le même quartier, de la même façon, avec la même précision, par un criminel évidemment solitaire qui serre une gorge et disparaît sans laisser de trace, cela ne peut plus être imputé à la coïncidence ni même à une « exécution », un règlement de compte. Les cinq femmes étaient pauvres, et d'ailleurs l'assassin n'a rien volé chez elles. Il semble bien qu'on se trouve en présence d'un sadique, d'un fou ou de ce qu'on a appelé, ces dernières années, un vampire, d'un monstre qui tue pour tuer.

De nouveau, la panique s'empare de Londres. Les très vieilles dames frissonnent en se souvenant des histoires qu'elles entendaient chuchoter derrière les portes, quand elles avaient vingt ans. Sur les trottoirs de Dan-Street et de Leicester-Square, les filles terrorisées n'osent plus aborder les passants. Elles fuient quand une ombre se dirige vers elles, dans une ruelle trop obscure. A Scotland-Yard, les grands chefs soucieux se concertent. Est-ce que l'aventure va recommencer, où leurs prédécesseurs ont perdu leur renommée et leur situation ? Le fantôme de Jack-l'Eventreur est revenu dans Soho.

Londres 1888. Le quartier de Whitechapel était resté à peu près ce qu'il devait être au



Le fantôme de Jack l'Eventreur

Moyen Age. Il semblait qu'on avait voulu faire du coin maudit de la capitale anglaise une sorte de conservatoire, de quartier réservé, de la misère et de la canaille. Les ruelles s'enchevêtraient, obscures, sans trottoir, pleines d'immondices, flanquées de maisons noires. Il semblait que la Tamise poussait là son limon, toutes les épaves de la vie. On n'y voyait qu'ombres furtives et, parfois, la lueur jaune d'une lanterne découvrait un visage inattendu de nègre ou de Chinois.

Le 6 août de cette année-là, par une nuit de fête, chaude et enfiévrée, un cri traversa une maison meublée de Commercial-Street. Un cri, puis des plaintes. Mais, des locataires, les uns étaient déjà abrutis par le vin, les autres étaient de cette race qui n'aime pas se mêler de ce qui ne les regarde pas. Il fallut le jour pour qu'on découvrit, sur le palier du premier étage, le corps d'une femme.

Ce matin-là, dans son bureau de Scotland Yard, sir Charles Warren, général de la police de Londres, reçut ce rapport du coroner :

« On a découvert le cadavre d'une femme tuée à coups de couteau. L'assassin s'est acharné sur elle ; elle porte trente-neuf blessures à la gorge et au ventre. En somme, elle est décousue du haut en bas. Elle a été aussitôt identifiée. C'est une pauvre femme de quarante ans, assez laide, tristement habillée. Elle s'appelle Martha Turner. C'est une fille galante. Son ancien mari, Tabran, l'a parfaitement reconnue. Mais il est évident que ni cet homme ni les autres rares familiers de la malheureuse ne sont coupables. Une autre prostituée, Pearl Pool, amie de la morte, a passé la dernière soirée avec elle. Elles avaient rencontré dans un cabaret deux soldats qu'elles s'étaient partagés. Il y a de fortes chances que le soldat qu'emmena Martha Turner soit l'assassin. »

Sir Charles Warren repoussa la feuille d'un air dégouté. Ce n'était pas là encore une affaire sensationnelle. Une catin égo-gée par un client ivre. L'homme serait pris ce soir, et pendu dans un mois. L'honorable général se trompait. Plus tard, il devait lon-

guement soupérer, en pensant à ce premier rapport et à son scepticisme. Une des plus prodigieuses énigmes criminelles que l'on ait eues à connaître commençait.

On ne retrouva pas le soldat de Martha Turner. On fit passer en revue par Pearl Pool tous les permissionnaires de la nuit. La parade fut amusante, mais la fille ne reconnut personne.

Trois semaines plus tard, le 31 août, au milieu de la nuit, un charretier buta, dans Bucks-Row, contre une sorte de paquet étendu à terre. C'était une femme morte, et à peine les policiers accourus l'eurent-ils examinée qu'on alerta les chefs de Scotland Yard. C'était un crime, et c'était la réplique du précédent. La femme avait été éventrée. Elle aussi, c'était une prostituée de basse classe. Elle s'appelait Mary Nichols.

Quelques jours après, une troisième prostituée, Annie Chapman, est éventrée à son tour. On découvre son corps dans une cour de Hambury. Cette fois, Scotland Yard mobilisa ses meilleurs spécialistes. Il fallait trouver.

Les médecins légistes étaient formels. Le même homme avait signé les trois crimes. Ils avaient même, sur sa façon d'opérer, des données très précises. Il devait être gaucher. Et son arme était un outil de chirurgien, un fort bistouri d'autopsie. Son acharnement, qui était monstrueux, était en même temps mesuré et dirigé. Il coupait la gorge de ses victimes, puis leur ouvrait le ventre. Parfois, il rejoignait les deux plaies, fendant complètement le corps en deux. Parfois encore, il coupait le nez ou une oreille. Mais, chaque fois, il enlevait, il volait un organe. Parfois l'utérus, parfois le cœur. Pour la seconde victime, il s'était amusé à sortir les intestins et à les placer en paquet sur l'épaule gauche.

Dans les deux premiers cas, il n'avait laissé aucun indice. La troisième fois, on trouva deux enveloppes froissées et tachées de sang qui avaient dû appartenir à l'assassin, mais dont l'adresse manquait, ne laissant subsister qu'un N.

Enfin, le meurtrier avait arraché deux anneaux de cuivre que Annie portait au doigt, les avait alignés sur le trottoir à côté du cadavre et, en ajoutant quelques sous de bronze, avait composé une étrange figure géométrique.

On n'arrivait pas à trouver de mobile à ces massacres. Les victimes étaient toutes choisies parmi les plus pauvres des prostituées. Aussi bien Annie, Marthe que Mary ne possédaient jamais les quelques cents qu'il fallait pour aller coucher à l'hôtel. Et, souvent, elles dormaient à l'asile de nuit. Leurs détroques étaient sordides. Faisant humblement leur métier, elles n'avaient pas d'ennemi. Elles ne pouvaient même certes pas exciter la colère des souteneurs professionnels, puisqu'elles n'étaient que d'un rapport dérisoire. Il fallait bien se résoudre à penser — et, d'ailleurs, la nature des blessures le prouvait — que le meurtrier était un sadique ou un fou.

On avait abandonné tout de suite la piste du soldat. Il est assez rare de trouver un soldat assassin, qui porte encore l'uniforme. On s'était rabattu sur la piste du dernier homme avec qui avait été vue Annie Chapman, peu avant sa mort. Un bourgeois moustachu et barbu, portant un manteau noir, et un chapeau relevé d'un côté.

Cependant, Londres s'affolait. Les prostituées de Whitechapel, terrorisées, n'osaient plus sortir.

Les lettres anonymes s'accumulent sur les tables de Scotland Yard. Une phrase maladroite, une allusion suffisent à amener le public et à bouleverser un quartier ou un village.

On soupçonna et on arrêta successivement plusieurs personnes qu'on dut relâcher presque aussitôt.

Bien entendu, il y avait aussi les fous qui venaient dire froidement, en souriant, au chef de la police :

— L'assassin, c'est moi !..

Le 30 septembre, l'éventreur frappa pour la quatrième fois.

A Berner-Street, se trouve une sorte de maison commune appelée le « Club International des Travailleurs », où se réunissent les exilés politiques de Russie et d'Europe centrale. Cette nuit-là, ils y avaient donné un bal. Tous les invités s'en allèrent vers minuit. Une heure après, le gérant découvrait, dans une courette, derrière l'immeuble, une femme assassinée.

Elisabeth Straide, d'origine suédoise, avait eu une vie heureuse, mais, de déchéance en déchéance, elle était tombée dans la dernière classe des prostituées de Whitechapel. On réveilla aussitôt les chefs de la police, et ils étaient en train de tenir un conseil, au milieu de la nuit, quand un policeman entra de nouveau, affolé. Dans Mitre-Square, tout près de l'endroit où on venait de découvrir le corps d'Elisabeth Straide, un agent de service trouvait le corps d'une autre malheureuse. L'une comme l'autre avaient le

n'ai pas laissé à lady le temps de crier. Comment pourraient-ils m'attraper, maintenant ? J'aime mon travail et je voudrais de nouveau recommencer. Vous entendrez bientôt parler de moi et de mes drôles de petits jeux. J'ai gardé un peu de beau jus rouge dans mon verre de bière ; je voulais vous écrire avec. Mais ce truc-là est devenu épais comme de la colle et je n'ai pas pu m'en servir. L'encre rouge est néanmoins assez bonne, j'espère.

« Ah ! Ah ! le prochain ouvrage que je ferai, je couperai les oreilles de la lady et les enverrai aux officiers de la police, rien que pour rigoler. Gardez encore cette lettre jusqu'à ce que j'aie fait un peu plus de travail, mais publiez-la tout de suite. Si j'ai de la veine, je commencerai tout de suite mon travail. Bonne chance.

JACK THE RIPPER.

« P. S. — Ne faites pas attention si je vous donne mon nom de commerce. »

Ce ne pouvait être une plaisanterie. La lettre avait été mise à la poste douze heures avant l'assassinat d'Elisabeth Straide. Or, Elisabeth Straide avait été retrouvée les oreilles coupées. Cette fois, la folie s'empara de Londres. Les gens avaient désormais un nom à qui s'accrocher. Ils pouvaient se représenter le fantastique assassin. Du West-End à l'Est-End, des salons de Picadilly, des boutiques du Strand aux tavernes de Whitechapel, il ne fut plus question que de « Jack l'Eventreur ». Jack aux mains rouges, au bistouri diabolique. La police était la risée de tous. Les attaques contre elle étaient de deux sortes : les uns s'indignaient, parlaient de négligence, d'incapacité ; tous les jours, les journaux demandaient en première page la mise à pied de tous les chefs de Scotland Yard. Des députés interpellaient à la Chambre des Communes.

D'autres, au contraire, le prenaient sur le ton badin et ironique. Les journaux inséraient des colonnes entières de suggestions fournies par leurs lecteurs. Les uns voulaient que l'on habillât en femmes de solides policemen qui attireraient ainsi le vampire et, au moment même où il lèverait son arme, lui passeraient les menottes. D'autres suggéraient que l'on munit tous les policiers de souliers à semelle de caoutchouc pour qu'ils pussent surgir sans bruit. Et l'état des esprits était tel que la police était obligée de tenir compte de tout. Sir Charles Warren répondit très gravement à ceux qui voulaient habiller les policiers en femmes que l'on ne trouverait pas de souliers de femmes assez grands pour eux.

Un jeune journaliste, blond, frais et fin, prit l'idée à son compte et, pendant des nuits et des nuits, déguisé en radeuse, un pistolet caché dans son manchon, parcourut les trottoirs de Whitechapel. Il fut finalement assailli, non par le sanguinaire, mais par un policeman que son allure suspecte inquiétait.

Tout le monde se découvrait une âme de détective. Le signalement que l'on donnait du dernier client d'Annie, le fait qu'il avait sûrement des notions d'anatomie, que son arme était un bistouri, l'écriture de la lettre qui était fine et élégante, faisaient dire à beaucoup que Jack était un médecin ou un chirurgien.

La corporation des médecins prit la peine d'élever une protestation officielle. Une sorte d'hystérie s'était emparée de la ville. A tous les coins de rues, des acteurs improvisés, debout sur des bornes, haranguaient la foule, réclamant la destitution des chefs de la police ; le général Warren, affolé, se mit à faire lui aussi des conférences pour se défendre. Il dut fuir sous les pommes cuites.

Cependant, la rage au cœur, luttant contre la panique, les policiers continuaient l'enquête. On avait trouvé, entre les doigts crispés d'Elisabeth Straide, une grappe de raisin. Cette grappe n'avait pu que lui être donnée par son assassin et celui-ci n'avait

pu l'acheter qu'au marchand installé à l'angle de Berner-Street. Ce marchand crut se rappeler avoir vendu ce raisin une heure avant le crime, à un homme brun, aux moustaches tombantes.

Et l'on repartit sur cette piste. Cet homme avait aussi au bras une sacoche noire. Cela fit l'affaire de ceux qui pensaient que le criminel était médecin. Ils assimilèrent cette sacoche à une trousse.

On avait remarqué que Jack commettait toujours ces crimes à la fin de la semaine. L'approche du week-end dans Whitechapel donnait le signal de la panique. Un comité de vigilance avait été fondé en dehors de la police, dont le chef était un homme énergique, Georges Lusk. Il reçut un jour une lettre de « l'Eventreur ».

« Je vous écris, disait-il, cette lettre à l'encre noire, n'ayant plus le vrai liquide, le sang. Mais je vais vous faire une bonne blague.

« Signé : JACK L'EVENTREUR. »

Le surlendemain, on découvrait, près du théâtre de l'Opéra, le corps d'une femme éventrée et mutilée, Catherine Eddwos. L'assassin lui avait arraché un rein. Deux jours après, le malheureux directeur du comité de vigilance recevait ce rein dans un paquet, par la poste.

Le 9 novembre, ce fut le tour de Marie-Jeanne Kely. Celle-là était frappée chez elle, dans la misérable chambre garnie qu'elle occupait à la Spitalfields. Elle était complètement dépecée. Avant de partir, l'assassin lui avait délicatement tranché les deux seins et les avait posés sur la table.

Le 22 décembre, Alice Douny était égorgée dans une ruelle de l'Est-End. Un mois après, Alice Mackenzie, une blanchisseuse qui vouait ses loisirs à la galanterie, était retrouvée assassinée et mutilée. Dans le mois qui suivit, deux autres femmes furent assassinées, toujours dans Whitechapel.

Mais l'hystérie de la ville était tombée. L'émotion s'était lassée.

Sir Charles Warren, pressé par l'opinion, avait donné sa démission après la sixième victime. Et puis, d'un seul coup, « Jack l'Eventreur » disparut. Il n'y eut plus de victimes.

Peu à peu, les malheureuses prostituées de Whitechapel se rassurèrent, recommencèrent à hanter les trottoirs et à racoler les passants. Chose étrange, la police, d'un seul coup, parut se désintéresser de l'enquête. Le mot d'ordre fut passé aux journaux. Les surveillances s'arrêtèrent. On fit exactement comme si Jack avait été découvert et mis hors d'état de nuire.

Ce n'est que beaucoup plus tard que les chefs de la police d'alors, retirés de l'activité, firent des allusions à ce qui avait pu se passer. On raconta que, grâce à l'instinct prodigieux d'un médium, M. Lee, on avait identifié le vampire : un médecin fort honorablement connu dans la bourgeoisie, mais qui menait une vie double. La nuit, il était pris d'étranges trances, d'une sorte de délire sanguinaire, et il allait dans Whitechapel commettre ses crimes.

Par peur de cet énorme scandale, la police l'aurait fait interner secrètement dans une maison de fous, où il serait mort peu après.

Mais, en réalité, ceci n'appartient qu'à la légende. Rien n'a permis, depuis, aux historiens de trouver une confirmation à ce dénouement. Il est bien probable que « Jack l'Eventreur » est passé, a disparu, introuvable, et n'est mort que beaucoup plus tard en emportant son secret. Qui sait même s'il est mort ! C'est pour cela que, de nouveau, l'inquiétude envahit Londres. Cinq prostituées étranglées dans Soho ! De nouveau, dans les tavernes, au bord de la Tamise, les hommes recommencent à parler bas, en jetant des coups d'œil d'inquiétude sur les nouveaux venus. Le fantôme de Jack est là.

Marcel MONTARRON.

Leur

ventre ouvert, les entrailles répandues. Cette fois encore, l'éventreur avait signé.

Le jour même, une grande agence de presse de Londres avait reçu une lettre ainsi conçue :

« Mon cher patron,
« Je continue à entendre dire que la police m'a eu, mais ils ne sont pas encore prêts de m'arrêter. J'ai bien ri quand ils ont l'air si adroit et quand ils racontent qu'ils sont sur la bonne piste. Cette plaisanterie de « Tablier de cuir » m'a donné un véritable accès de rire !.. Je ne cesserai d'éventrer que lorsque je serai bouclé... C'est un bon boulot, mon dernier travail ! Je

« Jack-l'étrangleur », le meurtrier fantôme qui, dans Soho, vient de tuer, en moins de deux ans, cinq prostituées, remet dans toutes les mémoires les sanglants exploits de « Jack-l'éventreur ».



La honte au foyer

Vesoul
(de notre correspondant particulier)

Le père Didier, cultivateur de Montcey-les-Vesoul, était un vieil original qui se doublait d'un incorrigible pochard. Sa fille et son gendre, mariés depuis quelques années, l'avaient banni de leur foyer, las, disaient-ils, de la versatilité de ses humeurs. Il vivait donc seul, dans une autre maison du pays, comme, dans sa tanière, un vieil ours mal léché.

Toutefois, malgré la bizarrerie de son caractère et son intempérance quotidienne, on n'avait pas trop à redire du bonhomme. Du moins le croyait-on. Tout ce que les commères du village racontaient de sa vie, c'était la mort de sa femme qui s'était brûlée vive, voilà plus de dix ans, en allumant son fourneau.

Ces jours derniers, on se demandait de porte à porte :

— Ben ! le père Didier, où est-il passé ? Ça fait plus d'une semaine qu'on ne l'a point vu. C'est-y qu'il serait mort sans que personne le sache ?

— Bien possible, répondaient les voisins du vieux. Dans un de ses moments de saoulographie, il a dû aller se pendre à quelque



Le cadavre du père Didier fut découvert dans un fourré, près de Montcey.

Au foyer, restent une jeune femme éplorée et des enfants privés de leur père.

Alfred Poirson, qui trouva le corps de la victime. — La maison du père Didier.

Dans un geste instinctif de révolte, Achille Tribout abat-tit son beau-père.



branche de la forêt ou se noyer dans la Colombine...

Les gars de Montcey-les-Vesoul organisèrent des battues pour retrouver le disparu. Mais les volontaires n'étaient pas nombreux ; leur zèle manquait d'ardeur ; le territoire à explorer était trop vaste, trop accidenté. En bref : on ne découvrit rien.

Brusquement, alors que déjà les gens du pays s'habituèrent à ne plus voir la silhouette du vieil ivrogne, on apprit que le père Didier était retrouvé. Plus exactement, son cadavre décomposé venait d'être découvert par un garçonnet de onze ans, Alfred Poirson, qui avait eu besoin de s'isoler dans un fourré.

— Hein ? proclamaient ceux qui avaient émis l'hypothèse du suicide du vieux. On ne s'était pas trompé en disant qu'il était allé se « zigouiller » dans les bois...

Pourtant, l'état du cadavre prouvait le crime. Des plaies profondes au front et à la nuque indiquaient que le vieillard avait été sauvagement massacré. Le cou serré d'une « longe à veau » démontrait que l'assassin avait « achevé » sa victime en l'étranglant.

— Et sans doute, ajoutaient les enquêteurs, le « coup » a été fait ailleurs qu'ici. Le criminel a transporté le mort dans le fourré touffu, espérant que nul autre ne viendrait y voir que les rats et les renards... L'émoi des paysans de Montcey redoubla dans l'après-midi, lorsqu'ils virent sortir de chez lui le gendre de la victime, Achille Tribout — père de trois jeunes enfants — encadré par deux gendarmes.

— Eh quoi ! s'étonnèrent les curieux, Achille serait donc l'assassin ? A-t-il fait payer de la vie, au père de sa femme, l'animosité qui les divisait ? Le gendre et le beau-père étaient continuellement en discussions, depuis le jour du mariage du jeune couple. De plus, le vieux, qui n'avait plus le sou, laissait toutes ses dettes à la charge d'Achille. Peut-être bien que ces ennus de famille sont la cause du drame.

Les enquêteurs partageaient cette opinion, étayée par l'étrange indifférence que, jusqu'ici, le gendre avait montrée quant à la disparition de son beau-père. Mais celui-là, longuement interrogé, serré de près par les questions des gendarmes et du juge d'instruction, se contractait pour défendre sa cause avec la même énergie qu'il déployait quelques jours plus tôt dans un championnat de cyclisme dont il avait obtenu la victoire.

A force de patience et d'habileté, les enquêteurs finirent pourtant par décider leur sournois et tenace adversaire à confesser son monstrueux forfait.

L'histoire qu'il raconta serait digne de



figurer dans un recueil de nouvelles payannes écrites en collaboration par un nouveau Maupassant et par Freud. Bonnes gens qui tenez la vie villageoise pour un poème idyllique en action, retenez cet étrange récit qui éclaire d'une trouble clarté les obscurs replis de l'âme d'un rustre...

Quand le père Didier perdit sa femme, carbonisée dans l'accident que l'on sait, il se trouva seul avec sa fille Constance, qui n'avait alors que treize ans. L'enfant suppléa à la mère dans les travaux domestiques et dans ceux des champs ; mais là ne se borna point son rôle de précoce remplaçante de la fermière disparue.

— Désormais, lui enjoignit son père, tu prendras dans mon lit la place de ta mère.

Moi, je suis un homme robuste qui ai besoin de dépenser ses forces. Je ne peux pas me passer de femme indéfiniment. Tu comprends bien ça, Constance ?

— Oui, papa !
Pauvre enfant ! Petite fille de treize ans, pleine d'innocence et de candeur, elle avait bien moins compris qu'elle le disait l'abjecte résolution de son père. Lui-même, d'ailleurs, ne songeait pas à approfondir la loi des affinités sexuelles. Pour lui, être primitif, dominé par le seul instinct animal et non par la subtile raison, l'acte d'amour ne demandait que la collaboration de la femme, sans autre considération de sentiments ni de principes. Il se tenait le même raisonnement que beaucoup de gens

de la terre qui, accoutumés à voir leurs bêtes pratiquer l'inceste, se disent que, en les imitant, on ne fait que prendre modèle sur le règne naturel...

Après avoir subi pendant plus de cinq ans l'abominable commerce auquel la contraignait son père, Constance Didier se maria. Elle épousa Achille Tribout qu'elle avait connu à Vesoul, alors qu'il était cavalier au 11^e régiment de chasseurs à cheval.

Bien entendu, le père criminel vit cette union d'un fort mauvais œil, surtout quand le jeune mari, devenu employé des chemins de fer, installa sa femme dans une autre maison de Montcey.

— Alors ? maugréait Didier en s'adressant à sa fille : non seulement il t'enlève de mon lit, mais encore de mon foyer ? Je ne lui pardonnerai jamais ça, à ton gremlin de mari ; sauf, naturellement, si tu veux bien qu'entre toi et moi il n'y ait rien de changé...

Mais Constance n'était plus la pauvre petite qui se soumettait sans oser se plaindre à l'odieuse immoralité de son père. Elle avait pris conscience de sa dignité personnelle et de celle de son foyer. Aussi bien, lasse des criminelles instances de son père, elle finit par tout avouer à son mari.

Celui-ci, comme on s'en doute facilement, ne prit point avec une philosophique résignation les bouleversantes révélations de sa femme. Et il n'envoya point dire à son beau-père ce qu'il pensait de ses abominables pratiques ; il ne lui céla pas non plus sa fureur de savoir son foyer couvert d'une honte immonde.

En retour, le père Didier redoubla de haine pour son gendre. La jalousie s'y ajoutait. Les deux hommes ne purent plus se voir sans s'abreuer d'injures, allant même jusqu'à se menacer réciproquement de finir un jour ou l'autre par s'entre-tuer. Par surcroît, la farouche division qui régnait dans la famille s'aggravait du fait que, par accord antérieur, régularisé devant notaire, le père Didier était entièrement à charge à sa fille et à son gendre.

Cette dramatique et complexe situation dura depuis plusieurs années, quand le triste vieillard disparut.

Il avait, à la vérité, résolu de se suicider ; mais il entendait que son gendre exécutât mourût avant lui. Le voilà donc parti avec un fusil pour « descendre » le mari de sa fille, et muni d'une « longe à veau », pour se pendre après son forfait. Il s'était posté sur le chemin de son « rival », fusil en joue. Mais Tribout, sportif très leste, n'eut pas plutôt entr'aperçu son beau-père, mal dissimulé par les branches, qu'il esquiva la menace de l'arme, bondit sur le vieil ivrogne et, plein d'une fureur frénétique, d'une haine et d'une soif de vengeance portée au paroxysme, il vit rouge...

Hélas ! en répandant le sang du néfaste père Didier, Achille Tribout n'a pas rendu l'honneur à son foyer, car il sera châtié par la Justice d'une peine qui flétrira son nom...

Xavier LAURENCE.

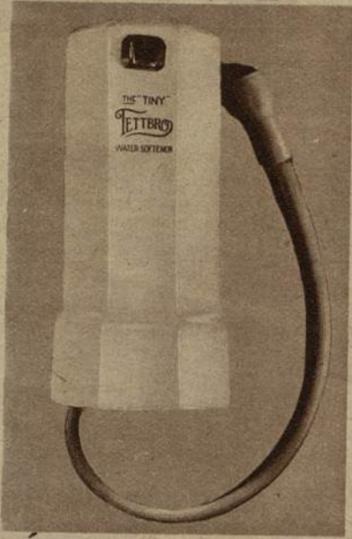
TONIQUE — RECONSTITUANT

BYRRRN

VIN NATUREL

SANTÉ

B E A U T É



ÉCONOMIE

TETT BRO L'ADOUCCISSEUR D'EAU PARFAIT
DURE INDÉFINIMENT
COUTE MOINS QUE RIEN

SANTÉ L'eau du robinet, employée pour la cuisson de nos aliments, les imprègne de tartre (regardez vos casseroles) et aggrave et cause Rhumatismes, Indigestion, Constipation, Maladies des Reins, Goitre, etc. Elle dessèche et abîme la peau, la vieillissant avant l'âge. Protégez donc Santé et Beauté en employant l'eau douce.

ECONOMIE Qui, de plus, ne coûte rien, économisant Savon, Cristaux, Café, Thé, Eaux de Table, Gaz, etc., et facilite tous les travaux ménagers, lessive, cuisine, etc.

PRIX IMPOSÉ : 125 fr. TETT BRO, 1 rue Lord-Byron, Paris BALZAC 12-00

COLLECTION
DÉTECTIVE

VIRGIL MARKHAM
LE DIABLE MÈNE LA DANSE

Traduit de l'anglais par MARC LOGÉ

DERNIERS VOLUMES PARUS:
SAPPER. LE TROISIÈME ROUND
HERBERT ADAMS. LE TESTAMENT DE JOHN BRAND
K. T. KNOBLOCK. LES MORTS DU QUARTIER FRANÇAIS
GÉRARD FAIRLIE. L'HOTEL DES MEURTRES

Couvertures photographiques de R. PARRY, tirées en quadrichromie. Exemp. rognés. Présentation de luxe sous cellophane

Chacun de ces volumes . . . **6 fr.** . . . Chacun de ces volumes

SENSATIONNEL

Pour INTENSIFIER notre PROPAGANDE
nous offrons EN RÉCLAME

5.000 Appareils Photographiques
de haute qualité, pour plaques, dont la qualité, les prix et les conditions de paiement défient toute concurrence

soit avec **12 MOIS de CRÉDIT**

6½ x 9 : 168 fr. 12 fr. par MOIS

9 x 12 : 192 fr. 16 fr. par MOIS

Description : Corps en bois noir verni intérieurement. - Gainage simili-cuir spécial gros grain. - Ferrures vernies en noir mat givré inattaquable et nickelées. - Abattant métallique avec contre-abattant de sûreté.

Fermeture à ressort. - Porte-Objectif en forme d'U fondu d'une seule pièce, assurant une rigidité parfaite. - Mise au point par crémaillère sur échelle graduée avec arrêt automatique sur l'infini. - Soufflet noir. - Décentrement vertical par vis dans le format 9x12. - Viseur clair pivotant. - Poignée articulée en cuir souple. - Cadre de mise au point à volets gainés avec verre dépoli pouvant se retourner. - Deux écrous au pas de vis du congrès pour mise sur pied. - Observateur Vistar.

Chaque appareil est livré en boîte carton, avec déclencheur métallique, trois châssis et une instruction.

N° 1 - Avec OBJECTIF rectiligne de 1 ^{er} choix	6½ x 9	Prix 168 fr.	Payables 12 fr. par MOIS
N° 2 -	9 x 12	192 fr.	16 fr.
N° 3 -	6½ x 9	216 fr.	18 fr.
N° 4 -	9 x 12	240 fr.	20 fr.
N° 5 -	6½ x 9	248 fr.	22 fr.
N° 6 -	9 x 12	276 fr.	23 fr.

Au Comptant, 10 % d'escompte. - Envoi franco du Catalogue général.

BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser votre appareil photographique N° du prix total de que je paierai à raison de par mois, le 1^{er} paiement à la réception, et ensuite je verserai moi-même, chaque mois à la poste au crédit du compte de chèques postaux NANTES N° 5324, le montant d'une mensualité — ou au comptant avec 10 % d'escompte.

Nom et Prénoms Signature :

Qualité ou profession

Domicile

Adresser le Bulletin de commande à la
MAISON PIERRE STREMBEL LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)
FONDÉE EN 1906

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. GRAD à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralyties.

2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Sémiales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Franchissement pour l'étranger : Lettres fr. 4.50 — Cartes fr. 0,90

Votre horoscope
établi par
vous-même
et pour 15^{fr.}

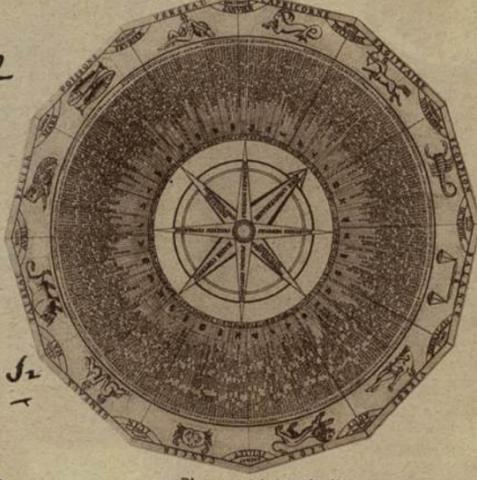


Photo réduite de l'appareil
(dimensions exactes 38 cm. x 32 cm.)

Il ne s'agit pas d'une découverte sensationnelle. Ce n'est que l'application des calculs de Savants Spécialistes qui ont permis à l'INSTITUT KEPLER de construire l'HEMEROSCOPE KEPLER par le GUIDE d'ASTROLOGIE de 64 pages.

L'HEMEROSCOPE KEPLER
AVEC SON GUIDE D'ASTROLOGIE
PRIX 15 FR. IMPOSÉ

SON EMPLOI	SON BUT	SON GUIDE
facile, commode, passionnant et les résultats surprendront même les plus incrédules	Vous dévoiler votre avenir, vous mettre en garde contre tous, tout et... vous-même	de 64 pages vous permettra de faire votre horoscope et ceux de votre entourage

DES AUJOURD'HUI, écrivez à DETECTIVE, 1, rue Lord-Byron, à Paris, et demandez qu'il vous soit envoyé un Héméroscope Kepler, avec le Guide d'Astrologie de 64 pages. Joignez à votre demande 18 francs, représentant le prix de vente imposé (15 fr.) et les frais d'envoi recommandé (3 fr.), (étranger 3 fr. en plus). Aucune somme ne vous sera réclamée par la suite.

PANIQUE CHEZ LES NERVIS

A Marseille, deux règlements de comptes, deux victimes : Fernand Bosco et Paul Fourment. Multipliant les arrestations, la police réussit à mettre en déroute le "milieu".

Lire, pages 6 et 7, la dramatique enquête de Jean CASTELLANO.